



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 10 octobre 1947



LABELLE

Potins politiques

Le contrôle des loyers

Les unions ouvrières et plusieurs groupes de consommateurs demandent au gouvernement fédéral de rétablir le plafonnement des prix sur certains produits essentiels à la vie et qui se vendent actuellement à des taux excessifs.

Il serait également sage de demander le maintien du contrôle raisonnable sur les loyers, tant que les nouvelles constructions ne répondront pas à la demande. Autrement ce sera la persécution et l'éviction en bloc des locataires.

"Maurice Drew-Plessis"

M. Maurice Drew-Plessis, député de Rimouski, a trouvé une heureuse et humoristique formule pour fustiger l'alliance scandaleuse des premiers ministres de l'Ontario et de Québec: il a suggéré d'appeler "Maurice Drew-Plessis", le dictateur de l'Union Nationale.

C'est là un sobriquet bien approprié et sous lequel désormais, sera désigné notre Premier Ministre: il pourra ainsi réaliser ce que pense notre peuple de sa subordination totale à ses amis d'Ontario: Drew, Franceschini, McNamara, etc.

Du favoritisme, toujours

Dans le département des Ecoles d'Arts et Métiers, il se produit des actes de favoritisme inexplicables: c'est ainsi que l'un des favoris de l'Union Nationale, le professeur Engelbert Cartier, reçoit régulièrement son salaire bien qu'il n'ait pas donné plus que trois ou quatre cours durant les deux dernières années.

Il ne s'agit pas ici d'un cas isolé mais bien d'un système de protection qui tend à se généraliser en faveur des amis du régime.

Distingué visiteur



L'HON. ALPHONSE FOURNIER, ministre des Travaux publics dans le cabinet fédéral, qui sera dans notre ville, tôt mardi après-midi, et qui le soir sera l'invité d'honneur du Club Nautique des Mille-Iles, à son banquet annuel au Manoir Sainte-Rose.

Il y sera le principal orateur. A ce banquet plusieurs personnalités du monde religieux, politique et civils ont été invitées dont MM. le chanoine Philippe Chartrand, curé de Sainte-Thérèse, M. Fabrice J.-U. Demers, curé de Sainte-Rose, MM. Joseph Oumet et Gabriel O. Comtois, respectivement maires des villes de Sainte-Rose et de Sainte-Thérèse, MM. Liguori Lacombe et Lionel Bertrand, respectivement députés des comtés de Laviolette-Montgarnier et de Terrebonne, M. le sénateur Armand Paillé, représentant la division des Mille-Iles, M. le sénateur Vincent Dupuis, etc.

Un programme musical sera aussi donné au cours de la soirée, mettant en vedette Madame Jeanne Desjardins, soprano, Louis Bourdon, baryton, Aurélie Leblanc, pianiste, D'Arcy Shea, violoniste; M. Roger Baulu agira comme maître de cérémonies. Le banquet est annoncé pour sept heures et demie. L'hon. M. Fournier visitera l'île de Mai et les endroits touristiques de la rivière des Mille-Iles au cours de l'après-midi, en compagnie de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne.

LES TROIS NOUVEAUX ECHEVINS AU TRAVAIL

Première session du nouveau Conseil. — Eclairage Ave Scott. — Permis de construction. — Emprunt temporaire. — Ratification de déboursés. — Vente de terrains. — Autres nouvelles municipales.

Lundi soir dernier, MM. G. Dunnigan, A. Lessard et E. Lauzon, les nouveaux échelons élus par acclamation la semaine dernière, siégeaient pour la première fois à l'hôtel-de-ville; ils occupent les fauteuils 1, 6 et 2.

Dès le début de la séance, on s'aperçut que les nouveaux venus auraient leurs mots à dire! Evidemment, comme nous sommes dans un pays libre, tout le monde a le droit d'exprimer franchement et librement son opinion! Ceux qui assistaient aux sessions régulières du Conseil municipal de Saint-Jérôme avant les dernières élections (si l'on peut s'exprimer ainsi!), voyaient six bons hommes fumer et cracher! et le septième vanter la saine administration du régime municipal...

Il n'en a pas été de même lundi! Le maire s'attendait sans doute à recevoir au moins quelques compliments dès l'ouverture de la séance, mais à dû changer d'opinion lorsqu'il a vu l'échevin Emile Lauzon entrer dans la salle du Conseil sous les chaleureux applaudissements de quelques deux cents personnes présentes.

En effet, ce dernier et ses deux autres confrères élus la semaine dernière, n'ont pas ménagé en temps opportuns leurs propres remarques; on pourra lire nos commentaires dans notre chronique "D'un vendredi à l'autre", en page 3.

Eclairage Avenue Scott:

Par suite d'une proposition adoptée à l'Assemblée du Conseil, le gérant a été chargé de demander à la Gatieneau Power de bien vouloir installer deux lampes de rues sur l'Avenue Scott, le tout suivant son rapport en date du 23 septembre 1947. Suivant remarques de M. l'échevin Lauzon concernant la hauteur à laquelle les lampes de rues sont installées et sur l'état de malpropreté de celle-ci, le gérant a également été chargé de faire rapport au Conseil.

Permis de construction:

Un permis de construction demandé par M. Léonard Forget, sur le lot No 1-78, chemin St-André, a été accordé, avec l'entente cependant que la ville n'aura pas à fournir de service public d'égout, de voirie et autres, tant et aussi longtemps que le Conseil n'aura pas décrété la construction de tel service dans cette partie de la ville.

Emprunt temporaire:

CONSIDERANT que la ville a renouvelé récemment ses dépenses d'assurance pour une période de trois ans, au lieu d'une année seulement comme c'était la coutume par le passé, et ce, en vue d'une économie assez appréciable. Attendu, que suivant rapport du Trésorier en date du 4 octobre 1947, le total de la prime fixe et celui de la prime estimative de ces dépenses d'assurances représentent une somme de \$7,190.95. Attendu

qu'il serait opportun que le tiers seulement de ces primes représentant la prime d'une année seulement soit supporté par le budget de la présente année, et d'emprunter les deux tiers des dites primes, soit une somme de \$4,793.96, dont la moitié payable à même le budget de l'année 1948 et l'autre moitié à même le budget de l'année 1949. Il est entendu qu'une demande sera faite à la Commission municipale de Québec, pour autoriser la ville de St-Jérôme d'emprunter sur billets, soit du fonds d'amortissement de la ville, soit des banques à un taux d'intérêt n'excédant pas 3%, jusqu'à concurrence d'une somme de \$4,793.96, pour fins mentionnées au préambule de cette résolution, la moitié de ladite somme de \$4,793.96, devant être remboursée dans le cours de l'année 1948 à même le budget de ladite année 1948 et l'autre moitié dans le cours de l'année 1949, à même le budget de ladite année 1949. Il est également entendu que le Maire, le Greffier et le Trésorier seront autorisés à signer pour et au nom de la ville les susdits billets. Le gérant fera rapport à la prochaine session du Conseil, donnant le nom des diverses agences de compagnies d'assurances qui ont émis les polices d'assurances actuellement détenues par la ville de St-Jérôme.

Incendie à la Shawbridge Bakery:

Le Trésorier est autorisé à réclamer de la Municipalité de Shawbridge, au nom de la ville, le montant de \$150.00 en paiement du temps supplémentaire et autres dépenses se rapportant à l'envoi de la pompe à incendie, lors du feu qui a eu lieu à Shawbridge il y a environ une quinzaine de jours.

Vente des lots 9-18 et 9-19 par la Laurentian Textile:

Par suite d'un projet d'acte préparé par Me Jean-Paul Léonard pour la vente par la Laurentian Textile Company, des lots Nos. 9-18 et 9-19 du cadastre de la ville de St-Jérôme à monsieur Florian Durand, ces lots ont été vendus à ce dernier qui s'engage à assumer et à respecter toutes et chacune des conditions mentionnées à l'acte de vente intervenu entre la ville et la Laurentian Textile company le 9 avril 1947, devant Me J.-P. Léonard.

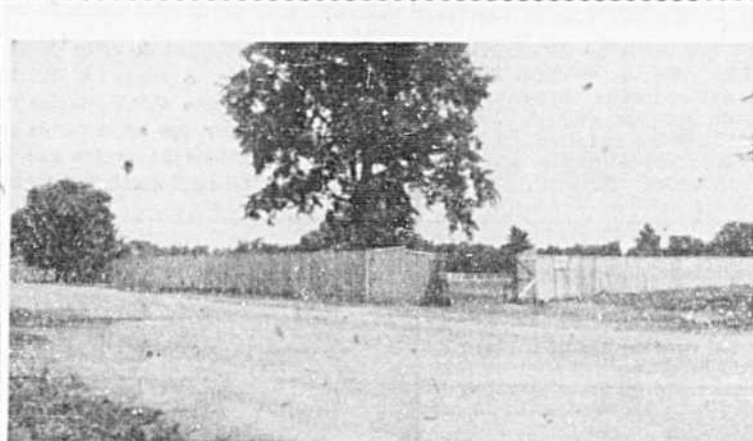
Achat de lots par Von Ski Limited:

La ville accorde quittance générale et finale en faveur de Von Ski Limited, pour l'achat des lots Nos. 10-171 à 10-176 inclusivement et partie du lot No. 10-177. Ces lots ont été vendus par la ville à Von Ski Limited.

Règlement No 285 N.S. — Nouvelle finance:

Suivante une demande faite par la Commission municipale de Québec, le règlement No. 285 N.S. de la ville de St-Jérôme, sera amendée à l'effet que la ville de St-Jérôme sera autorisée à refaire la finance du règlement No. 285 N.S. et à emprunter sur billets, soit du fonds d'amortissement de la ville, soit des banques, pour une période de 10 ans, une somme de \$3,200.00, suivant le tableau ci-après détaillé, laquelle somme de

Année	Capital	Intérêt (3%)	Total	Balance
1	\$300.00	\$96.00	\$396.00	\$2,900.00
2	300.00	87.00	387.00	2,600.00
3	300.00	78.00	378.00	2,300.00
4	300.00	69.00	369.00	2,000.00
5	300.00	60.00	360.00	1,700.00
6	300.00	51.00	351.00	1,400.00
7	300.00	42.00	342.00	1,100.00
8	300.00	33.00	333.00	800.00
9	400.00	24.00	424.00	400.00
10	400.00	14.00	414.00	
	Capital	Intérêt	Total	
	\$3,200.00	554.00		3,754.00



A la demande de plusieurs lecteurs de notre journal, nous publions une deuxième fois le portrait de la palissade de bois entourant le terrain de jeu du domaine Parent. Les autorités municipales ne voulaient pas que les p'tits gars voyent jouer "à la baseball"... Elle a coûté \$2,188.00! On peut s'en servir contre les attaques des Peaux-Rouges!...

Le congrès des femmes libérales du Canada

Le premier grand congrès de la Fédération nationale des Femmes libérales du Canada depuis 1938, lors de l'ouverture des hostilités, aura lieu du 20 au 22 octobre 1947, "dans le but de ranimer l'intérêt des Canadiennes dans toutes les entreprises où elles peuvent se servir de leur influence pour améliorer leur bien-être et celui de la population de leur pays en général".

Voilà ce qu'a annoncé aujourd'hui l'honorable Cairine Wilson, sénatrice, l'une des fondatrices du mouvement en 1928 et sa présidente nationale depuis la guerre. On sait que Mme Wilson s'est occupée activement de l'organisation libérale féminine sans interruptions depuis qu'elle existe.

"Le but de ces grandes assemblées libérales féminines de fin d'octobre, a déclaré aujourd'hui la sénatrice d'Ontario, est de reformer l'association, dont l'activité a été interrompue par la deuxième grande Guerre, sur une base nouvelle de rigueur et de vie. Nous voulons faire l'éducation politique des femmes en les rendant plus conscientes de leur responsabilité de citoyens, dans un pays démocratique

\$3,200.00 ne représente que le capital de cette finance.

Cette présente résolution sera transmise à la Commission municipale de Québec pour approbation. A la suite de telle approbation, le Maire, le Greffier et le Trésorier seront autorisés à signer pour et au nom de la ville les billets dont il est fait mention ci-haut.

PRESIDENTS DE COMITES:

Finance, administration, fonds d'amortissements et Législation:

Président: M. Antony Lessard, Membres: A. Lebeau, G. Dunnigan et E. Lauzon.

Aqueduc, construction: Président: M. H. Trudel, Membres: A. Lebeau, E. Lauzon et J. Chartrand.

Feu, police et Marché: Président: A. Lebeau, Membres: A. Lessard, J. Chartrand et E. Lauzon.

Voie et trottoir:

Président: E. Lauzon, Membres: G. Dunnigan, H. Trudel et A. Lebeau.

Eclairage, Publicité, Embellissement:

Président: J. Chartrand, Membres: G. Dunnigan, H. Trudel, E. Lauzon.

Assistance publique, jeu et Embellissement:

Président: Georges Dunnigan, Membres: A. Lessard, H. Trudel, J. Chartrand.

Notes de voyage

DANS L'OUEST CANADIEN

Par Lionel BERTRAND, M.P.

— PREMIERE PARTIE —

Le Canada est un grand pays. Il s'étend d'un océan à l'autre sur une longueur approximative de quatre mille milles. L'ampleur de son territoire, la diversité de ses ressources, la variété de son sol, en font un pays unique au monde. Laes sans nombre, fleuves et rivières au cours tranquille ou tumultueux, plaines immenses, forêts épaisses, montagnes "au front de glace et au pied de gazon", mines inépuisables et riches, le Canada ne manque de rien de ce qui forme l'activité humaine et ses

domaines les plus diversifiés. Les cartes, les livres, les journaux nous disent chaque jour sa grandeur, sa beauté, sa richesse, rien n'est tel que de le parcourir. Voir vaut mieux que lire ou apprendre. J'arrive de Victoria, capitale de la Colombie anglaise où j'ai assisté à la 28ème convention annuelle de l'Association des Journaux Hebdomadaires du Canada (abréviation anglaise: le C.W.N.A.). Voyage pour aller, de Montréal à Vancouver, par le Canadien National, 2,930 milles; en bateau de Vancouver à Victoria et vice-versa, 150 milles; retour de Vancouver à Montréal, par le Pacifique Canadien, 2,881 milles.

Quel splendide voyage! Quinze jours seulement, mais remplis du matin au soir, parfois du soir au matin, débordants d'activités, chaque jour apportant un nouveau cortège de scènes nouvelles, de paysages variés, d'éblouissements, de rencontres aimables, de surprises, de joies. Une seule journée de pluie, au départ, mais les autres jours du voyage, du soleil à profusion, une température idéale et sereine, faite pour voyager et se laisser vivre. Un groupe qui s'entend à merveille: Mesdames Albert Wallot et Lionel Bertrand; M. Albert Wallot, éditeur du "Programme de l'Est", directeur de la C.W.N.A. depuis quelques années, M. Omer Perrier, éditeur du "Canada-Français" de Saint-Jean, et M. Marc Vermette, président de "L'Avenir du Nord", de Saint-Jovite, tous membres de la C.W.N.A. Et le soussigné qui, à titre d'observateur, représentait, avec ses collègues, la presse rurale de la province de Québec. Jamais Québec n'eut à un congrès de la C.W.N.A. une telle représentation. Un ou deux journalistes québécois y assistaient habituellement: cette année, plusieurs éditeurs de langue française, tant du Québec que des autres provinces, y prirent part. Ces lignes vous le diront.



M. LIONEL BERTRAND

député de Terrebonne aux Communes, qui sera jeudi soir prochain, le 16 octobre, le conférencier invité à la rubrique hebdomadaire "Les Affaires de l'Etat". Sa causerie, qu'il a intitulée "La députation de la province de Québec à Ottawa", passera sur les ondes de 10.30 à 10.45, à C.K.A.C.

Cet article n'a aucune prétention. Il ne contient que quelques notes de voyage, écrites au jour le jour, et confiées à l'imprimerie à peu près dans leur forme originale, sans recherche de style. Aussi les lecteurs voudront-ils nous pardonner si elles contiennent nombre de répétitions; elles leur diront cependant un peu des heures que nous avons vécues pendant ces deux semaines.

Une bourse à un ministre sans portefeuille

Les nombreux amis, organisateurs, cabaleurs, favoris et protégés de M. Hormisdas Delisle lui ont tout récemment présenté une bourse à l'occasion d'un certain jubilé d'argent. De crainte de heurter trop vivement l'opinion publique, ils ont présenté une bourse au ministre sans portefeuille. M. Delisle n'a pas été favorisé par ses amis comme cher M. Blanchard de Ste-Thérèse, d'une Cadillac de luxe, pour la raison bien simple qu'il en possède déjà une avec laquelle il faisait de l'organisation dans Huntingdon et dans Bagot.

On avait bien pensé à lui offrir un solitaire, un diamant d'un bleu d'azur magnifique; mais comme le ministre du Travail, l'honorable Antonio Barrette, en possède déjà un, qui fait l'envie de plusieurs des 21, on préféra offrir à ce cher Hormisdas un cadeau moins compromettant.

Obligations d'Epargne du Canada

Mardi prochain, le 14 octobre, une seconde émission des Obligations d'épargne du Canada est offerte au public, et il sera invité à y souscrire d'ici le 1er novembre.

On se rappelle quel succès remporta l'autonomie dernier, la première émission d'Obligations d'épargne, L'hon. M. Abbott, ministre des Finances, a déclaré récemment que la nouvelle émission permettra de continuer le mode d'épargne par retenues sur le salaire, et permettra au public en général de placer ses économies personnelles dans des obligations qui ont comme garantie les richesses entières du Canada.

Les Obligations d'épargne de la seconde série seront datées du 1er novembre 1947, et porteront

intérêt au taux de 2 3/4 pour cent pendant dix ans. Elles pourront être remboursées n'importe quand, à n'importe quelle banque du Canada, pour leur pleine valeur d'achat plus les intérêts accrus, et seront enregistrées au nom de leur propriétaire, ce qui garantit à ce dernier protection en cas de perte ou de destruction. La même (suite à la page 5)

MERCREDI SOIR, 17 SEPT. — C'est le départ. Partir c'est mourir un peu, dit la chanson. Pour nous tous, c'est bien l'impression. Nous laissons tous à la maison des êtres chers, même des malades et dans deux semaines, il se passe un événement: l'Assemblée de la C.W.N.A. à la gare Centrale, rue Dorchester, le groupe se forme. Le bonhomme fume. Valises qu'on remue et transporte dans l'affairement caractéristique aux grandes gares du chemin de fer il y a foule. Chacun va quelque part, selon sa destination. La nôtre est bien tracée. Nous avons trois cabines dans le wagon-salon du train, "le Continental". M. A. A. Gardiner, gérant général du trafic voyageur au Canadien National (entre parenthèses, un des officiers supérieurs des Chevaliers de Colomb du Québec), nous a, avec le concours de son assistant, M. Vincent, réservé non seulement nos places de wagons, mais assuré des réservations dans les meilleurs hôtels des villes que nous visiterons. Train luxueux, véritable salon ambulatoire, avec lampes de table, fauteuils, tables pour écrire, air climatisé. Ce sera notre "home" jusqu'à Winnipeg, et dans les diverses étapes de notre voyage jusqu'à Vancouver.

JEUDI, 18 SEPT. — Neuf heures. C'est le départ, centre ferroviaire et forestier qui a son importance. Deux nous avons parcouru 427 milles, passant au cours de la nuit, Ottawa, Pembroke, North Bay. Nous entrons dans le nord de l'Ontario. Il (suite à la page 5)

Le creusage de la Rivière des Mille-Iles

(Voir page 10)

On dit souvent que la souveraine sagesse, c'est de savoir passer outre, en maintes circonstances de la vie. Certes, le conseil est bon surtout lorsqu'on entend des choses de nature à révolter l'amour-propre. Lorsqu'on nous rapporte une critique (non-justifiée) à notre sujet, passer outre, sans représailles! Quand on éprouve quelques chagrins, passer outre, sans se lamenter, sans crier sa peine à tout venant! Un grand connaisseur, qui avait beaucoup voyagé et interpellé nombre de gens, disait qu'il avait rarement rencontré quelqu'un qui ait éprouvé quelque dommage sans se fâcher et sans se plaindre de son prochain: c'est que bien peu de personnes savent passer outre, lorsqu'elles rencontrent un obstacle qui contrecarre leurs desseins! Et pourtant, comme c'est commode de savoir (et de pouvoir) passer outre, dans un monde où coudoier l'imperfection sous ses multiples formes, est un fait inévitable! Car, s'il y a quelque paix à espérer, il n'y a que la patience, et qui possède une profonde humilité, et qui est capable de souffrir avec patience et sans se plaindre, les injures qu'on lui fait.

Le Canada a besoin d'unité actuellement car nous vivons dans un monde bouleversé qui se débat contre les suites de deux guerres calamiteuses, et à moins que nous, canadiens, qui aimons tous notre pays, ne nous comprenions et ne nous tolérions, nous ne pourrions pas accomplir ce qui nous est nécessaire. La destinée du Canada n'est pas la domination mondiale. Ce n'est pas l'agression. Nous ne désirons pas être une nation dans la surabondance, alors que d'autres, n'ont rien. Notre destinée est de devenir et d'être notoirement, un peuple de durs travailleurs, craignant le Seigneur, ayant de grandes vertus familiales, prospérant par l'industrie et l'agriculture; humanitaire envers nos propres concitoyens et les autres, de par le monde; tolérant la liberté des autres de vivre, d'aimer, de pratiquer leur religion comme ils l'entendent. Pour atteindre cet objectif de notre destinée, il faut que nous, le peuple, soyons unis. L'unité canadienne ne peut être atteinte que par la reconnaissance de l'industrie canadienne reconnaitra les droits de la main-d'œuvre canadienne et que celle-ci lui rende la pareille; quand les politiciens acceptent la politique d'un peuple qui ne se soucie pas de fin personnelles. C'est aussi simple que cela.

Que de fois ne sommes-nous pas revenus sur ce sujet du bruit qui empoisonne la vie, à Montréal, comme d'ailleurs dans la plupart des villes de notre province où la circulation, dans les rues, est quelque peu importante. C'est inutile des autos, pétarades des autobus et des motocyclettes, radios ouvrant à leur pleine capacité, bruit assourdissant des tramways, hurlements des locomotives, l'existence est devenue un véritable martyre. "Si c'est la propre de la jeunesse de fuir la réflexion, écrivait dernièrement un écrivain de notre époque, il y a beaucoup de bruit, flattons-nous d'être restés incroyablement jeunes. Continuons comme cela et, à vrai dire, nous ne ferons pas de vieux os. L'éternement des bruits de la ville nous tuera." Heureusement, les édiiles de la Métropole semblent se réveiller et un nouveau règlement va désormais défendre sous peine d'amende, de faire retentir les sirènes des autos lorsque nous sommes dans la rue. C'est un projet quelconque pour empêcher la plupart de ces bruits insolites devenus une calamité?

Nous avons parlé, il y a quelques semaines, de tout le tintamarre fait autour de la demande de nos compatriotes de langue française de l'Ouest fait autour de la demande de nos compatriotes de l'Ouest à Radio-Canada afin d'obtenir le permis d'établir deux postes français, l'un à Edmonton et l'autre à Saskatoon. Certains fanatiques ont vivement protesté sous prétexte que le Canada était un pays anglais! Ta-qua-voir! Voici cependant le comble, la cerise sur le pudding: un gouverneur même de Radio-Canada, Madame T.W. Sutherland de Revelstoke, Colombie Britannique, s'oppose à l'établissement des postes de langue française "parce que le français n'est pas langue officielle dans l'Ouest du Canada". Dans quel manuel d'histoire, unique, la gouverneur a-t-elle appris cela? Que les émigrants hollandais qu'on voit ces jours-ci à la (suite à la page 2)

Fondé en 1897

L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir
du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers
de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Engr.,
303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président : Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier,
directeur politique
Vice-président : Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier : Roland BOCK, industriel, Montréal
Directeur : Marc FORTIN, Saint-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à 303, ave Parent,
téléphones 12 et 1288, Saint-Jérôme.



Le Livre d'Or de l'Hôtel de
Ville, tout comme un conseiller
municipal, a ses hauts et ses
bas. Après avoir été signé par le
Gouverneur Lord Alexander, et
plus récemment, par plusieurs
cardinaux, le Livre d'Or recevait
ensuite la "griffe" d'un promo-
teur de lutte ou de boxe (je ne
sais plus), qu'un membre du Co-
mité exécutif, profitant sans dou-
te de l'absence du Maire, avait
conduit dans le bureau de Ca-
millien. On est en démocratie,
que diable ! Et les héros du Fo-
rum ont autant droit de cité à
l'Hôtel de Ville que les princes
de l'Eglise. Ne désespérons pas
de voir bientôt une danseuse de
boîte de nuit honorer de sa calli-
graphie le fameux Livre, au len-
demain même de la visite d'un
membre éminent de la Société
des Nations...

Le plus célèbre des prédica-
teurs de l'Armée du Salut vient
de mourir à l'âge de 87 ans, après
70 ans de prédications. C'était
Gypsy Smith, un Romanichel qui
avait été converti par le Général
Booth, alors qu'il ne savait ni
lire, ni écrire. Il décaquait une
telle séduction qu'à l'âge de 78
ans, il se maria avec une étu-
diente de 25 ans. La foule me-
naca de faire un charivari de-
vant l'hôtel où le couple passait
sa lune de miel. "Depuis l'âge
de douze ans, j'ex suis amou-
reuse", déclara la jeune femme.
Et Smith ponctua : "Le monde
entier doit savoir que là où l'a-



Au cours du déjeuner offert par
la ville de Montréal à l'occasion
du centenaire du premier chemin
de fer sur l'île de Montréal, le
"Montréal and Lachine Rail Road"
aujourd'hui partie intégrante du
Canadien National, M. R. C.
Vaughan, président de cette dernie-
re compagnie, a remis à S. H.
Camillien Houde, O.B.E., maire de
Montréal, pour les archives de la
ville, un tableau historique par le
peintre A. Sherriff Scott, R.C.A., re-
présentant le départ du premier
train de Montréal. On voit ici, de
gauche à droite, M. Vaughan, Son
Excellence le vicomte Alexander,
gouverneur général du Canada, et
S. H. le maire Camillien Houde.

mour existe, l'âge n'a aucune im-
portance." Heureux Smith !

La rumeur au pied léger a fait
l'objet d'une expérience fort sé-
rieuse de l'administration amé-
ricaine. Il s'agissait de savoir
combien de temps un potin émis
dans les bureaux d'un ministre
mettrait à franchir les limites
de Washington. Au jour fixe, un
fonctionnaire confia à 9 h. 15
du matin la nouvelle de la no-
mination à un poste élevé, d'un
amiral mort, en fait, il y a 80 ans.
Cinquante minutes plus tard, le
bruit parvenait à un autre fonc-
tionnaire placé hors de la ville,
et le fait le plus remarquable est
qu'en ces cinquante minutes la
rumeur n'avait pas été sensibi-
lement déformée. Il est vrai qu'il
eût allé vite.

Un assez grand nombre de soi-
disant anglais démobilisés ont re-
fusé de reprendre une vie régé-
lière : ils préfèrent travailler à
leur heure à des besognes occa-
sionnelles. Le Rev. Jennings s'est
penché sur ce problème social et
s'est transformé en chemineau
pendant un mois ; mais il a fini
par être reconnu par ses ouailles.
— C'est pour la bonne cause, leur
a-t-il expliqué. Maintenant, je
suis informé des besoins spiri-
tuels des clochards, puisque j'ai
été clochard moi-même.

— Depuis des années nous fai-
sons fausse route en matière d'é-
ducation, affirme le docteur Ben-
jamin Spock, qui est Américain.
Nous disons aux parents de ne
pas frapper leurs enfants pour
ne pas développer de dangereux
complexes chez ces derniers. Le
résultat est que père et mère
passent leur temps à gronder les
enfants et à leur faire la morale.
Et cela, c'est pire que tout
le reste. Si votre fils est insup-
portable, donnez-lui une bonne
taloche. Cela vous soulagera et
lui fera plus de bien qu'un ser-
mon qu'il n'écouterait pas. Les
opinions du Dr. Spock ont été
severement blâmées par ses col-
lègues : en Amérique, les en-
fants ont toujours raison.

Le Conseil méthodiste de la
Temperance s'en est pris à une
déclaration de l'amiral William
F. Halsey, aujourd'hui retiré, au
sujet de la tempérance. Voici la
déclaration que l'on prête à l'a-
miral : "En règle générale, je
n'ai pas confiance en un com-
battant qui ne boit ni ne fume".
Le Conseil méthodiste s'est
élevé contre cette déclaration.
"Révoltant ! pour la Ma-
rine. Plusieurs des plus grands
héros militaires du monde furent
des tempérants notoires. L'alcool
pousse souvent l'homme à se bat-
tre ; elle le fait dans des heu-
riers de bravoure chaque jour, mais
nous n'avons pas entendu dire
qu'elle ait jamais amélioré l'ef-
ficacité d'un combattant." Com-
me compromis, disons donc qu'un
général doit être sobre, mais
qu'un soldat a généralement be-
soin d'un petit coup, à moins
que ce ne soit, dans le Québec,
un Zouave ou un membre de la
Garde Maisonnette ou Dollard ;
mais ils ne se battent habituelle-
ment que sur le front de la St-
Jean-Baptiste...

VULCAIN.

Une autre bombe...

(Suite de la page 10)
blir l'équilibre, forçant le
Conseil à amender, reviser,
examiner le rôle en question.

Une question d'importance en jeu

Inutile de vous dire que le
discours de M. Moisan soule-
va l'ire de certains conseil-
lers. On échangea des mots
aigres-doux et plusieurs fois
le maire Grignon dut rappe-
ler les gens à l'ordre.

Il est clair que le village
de Ste-Adèle qui n'a qu'une
évaluation de \$400,000 à peine
devrait être évalué à \$900,-
000 au moins. Le maire rap-
pela à ses conseillers qu'un
mouvement pour rétablir la
valeur réelle des immeubles
se dessine dans tout le comté
et dans la province de Qué-
bec. En effet certaines mu-
nicipalités beaucoup moins
importantes que le village de
Ste-Adèle sont évaluées à
près d'un million.

C'est là une question d'im-
portance et rien d'autre que
la vérité ne doit compter en
cette affaire. Il s'agit de la
richesse "réelle" de nos com-
patriotes ; il s'agit, à déclai-
ré, le maire Grignon, de l'hon-
neur de ma petite patrie, Ste-
Adèle et de l'honneur de ma
province.

La discussion s'envenima
mais seuls les conseillers Au-
guste Oumet et Henri Delisle
ont eu le courage d'expri-
mer publiquement leur opi-
nion à ce sujet. On alla jus-
qu'à parler de garder l'ancien
rôle, chose que le maire dé-
clara illégale. Il faut que le
rôle déposé en juillet dernier
soit amendé, revisé, examiné
selon le code avant la fin de
décembre cette année.

Que fera le conseil de Ste-
Adèle ? Les conseillers se
rangeront-ils du côté du ma-
ire ou contesteront-ils la de-
mande de M. Moisan ? That
is the question.

Un conseiller devant l'Evangile

Rendus à ce stade du dé-
bat les conseillers discutèrent
des canaux d'épouts présen-
tement en cours, et non en
cours, comme certains le vou-
draient.

A ce propos il y eut encore
des propos plus ou moins dé-
sobligeants. On voyait que
le maire commençait à en
avoir plein le dos de cette
discussion inutile. Depuis que
les canaux d'épouts sont com-
mencés que l'on cherche un
scandale, et malheur ! on
n'en trouve pas. De là le dé-
senchantement de certains es-
prits malins qui veulent la
chicanerie à tout prix.

Un moment donné, le maire
se leva pour se renseigner au
sujet d'une quantité de bois
qui aurait été vendue et qui
appartenait à la Corporation.
Il est vrai que ce bois ne ser-
vait plus aux travaux mais il
avait tout de même une
valeur marchande. On finit
par apprendre que le conseil-
ler Gérard Lessard avait lui-

L'attitude du maire C.-H. Grignon

Le maire Grignon se leva
pour dire qu'on faisait mal
de retenir les services d'un
avocat, qu'il était préférable
pour le bien général de con-
fesser jugement et de reviser
le rôle, propriété par prop-
riété. La majorité en décida
autrement. Alors le maire
déclara que la Corporation
ne pouvait pas compter sur
lui ni comme témoin, ni com-
me défense car lors de l'adop-
tion de la fameuse motion il
légale il avait bien averti le
conseil de ne pas l'adopter.

Autant que faire se peut,
le maire est en faveur de la
valeur réelle des immeubles
telle que l'ordonne le code et
en cette affaire il appuie la
demande de M. Moisan.

Puis on ajourna à vendredi
soir, le 10 octobre. Jusqu'où
cette affaire ira-t-elle ?

CENT ANS D'HISTOIRE

Chronique Judiciaire

M. le juge Hermann Barrette présidait, le 19 septembre dernier,
un autre terme de la Cour des Sessions de la Paix. Voici un résumé
des causes entendues.

Roger Lamoureux, de Montréal, a comparu sous une accusation
de vol d'une camionnette. Après avoir opté pour un procès som-
maire, il plaide coupable. L'accusé a été condamné à un an de prison
à Bordeaux. Me Lucien Thinel représentait la Couronne.

Pour accusation de voies de fait simples, William A. Morrison
de New Glasgow, a comparu, et après avoir plaidé coupable, s'est
vue condamnée à \$100 d'amende et aux frais. Me Léopold Nantel
agissait pour le plaignant et Me Henri Prevost défendait l'accusé.

Pour tentative de suicide, Wm. Edward Cuttle, a comparu à la
Cour, et après avoir plaidé coupable, a été condamné à un mois de
prison. Me Lucien Thinel représentait la Couronne.

Peter Minogianis, de St-Jérôme, a comparu devant le Tribunal
pour une accusation de voies de fait sur la personne de Georges
Chartrand. La Cour, après avoir entendu les témoins, a renvoyé la
plainte. Me Léopold Nantel occupait en demande et Me Camille L.
de Martigny représentait l'accusé.

Un individu de Verdun, M. Charles D. Snow, pour une offense
de "faux" a comparu devant la Cour, a plaidé coupable et a été con-
damné à \$500.00 d'amende et aux frais. Me Lucien Thinel occupait
pour la Couronne.

Le procès de Mme Juliette Labelle Emond, de St-Jérôme, accusée
de "tapage" sera entendu le 10 octobre prochain. La plaignante est
représentée par Me Lucien Thinel et l'accusée est défendue par Me
Camille L. de Martigny.

M. R. Séguin et M. Albert Girard, tous deux de Montréal, accusés
de vol de différents effets d'une valeur d'environ \$500.00, ont com-
paru devant le Tribunal et fait option pour une enquête prélimi-
naire qui est fixée au terme d'octobre. Me Lucien Thinel occupe pour
la Couronne et Me Antoine Sénécal défend les accusés.

Le terme des Assises Criminelles s'est ouvert au palais de Justice
de St-Jérôme le 7 octobre. Les accusés suivants qui avaient été en-
voyés aux Assises Criminelles, ont fait option pour un procès expé-
ditif qui est fixé au terme de novembre : Ce sont :

M. J.-E. Marcel Roy et dame Gabrielle Pilon pour "fausses re-
présentations". Me Léopold Nantel pour les plaignants et Me Lucien
Thinel pour les accusés.

M. Lucien Lacoste pour "recel". Me Georges Héon pour la Cou-
ronne et Me Fernand Legault pour l'accusé.

M. Gabriel Lemieux pour "vol avec effraction". Me Lucien Thi-
nel pour la Couronne et Me Bruno Nantel pour l'accusé.

M. Ernest Proulx pour "attentat à la pudeur". Me Lucien Thi-
nel pour la Couronne et Me Georges Héon pour l'accusé.

M. Joseph St-Aubin pour "refus de pourvoir". Me Lucien Thinel
pour la Couronne et Me C. L. de Martigny pour l'accusé.

M. Agiles Gauthier pour "voies de fait". Me Camille L. de Mar-
tigny pour l'accusé.

M. Charles Martin pour "recel". Me Raymond Raymond pour
le plaignant et Me C. L. de Martigny pour l'accusé.

PHILIPPE PICHETTE

Entrepreneur, plomberie, chauffage

305 rue Montigny, Tél.: 177, SAINT-JEROME

AVEZ-VOUS DU TROUBLE AVEC VOTRE RADIO ?

Si oui, appelez :

C. Fréchette

Radio-technicien diplômé

229, rue St-Georges — SAINT-JEROME — Tél. 879

Vous serez satisfaits

en employant la colonne de nos

PETITES ANNONCES

Essayez-la une semaine pour constater ses
heureux résultats.

L'Avenir du Nord

303, ave Parent — Tél. 12 - 1288
SAINT-JEROME

CARTES D'AFFAIRES

Legault & Legault

AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295, rue Main

LACHUTE

Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — MONTREAL

Paul Larose

B.A., LL.B.
AVOCAT84, rue Blainville
SAINT-THERESETéléphone 230
Résidence 185

Mario Beaudry

B.A., LL.M.
Avocat & ProcureurSainte-Agathe des Monts
Résidence Bureau
159, Tour du Lac 43, St-Vincent
Tél. 374 Tél. 217RESIDENCE : St-Janvier, Terr.
Tél. 269-W

J.-Marc Vermette

LL. L.
Notaire-Commissaire
EDIFICE "THEMIS"
Suite 904
10, Ouest, rue St-Jacques
Tél. LA. 7268 — MontréalTéléphone : Bureau 61
Rés. 510

Louis Nicolas

ARCHITECTE
Bureau : 298, rue Labelle
Suite 5
Résidence : 430, Blvd Melançon
Saint-Jérôme, Qué.

Louis Mignault

Arpenteur-Géomètre
Bureau et résidence :
533, ave Parent
Tél. 6-W
SAINT-JEROME

Téléphone 471

J.-Gavan Power

B.A., LL.L.
Avocat & Procureur
69 est, rue Préfontaine
(coin St-André)
Sainte-Agathe des MontsBUREAU
402, rue Labelle
Téléphone 222SAINT-JEROME
RESIDENCE
Téléphone 216-J
LEOPOLD NANTEL, c.r.
AVOCAT-PROCUREUR
Qué.

C.-A. LORRAIN & FILS Inc.

Assurances générales
312, rue St-Georges, Tél. 157 St-Jérôme

Tél. 106 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC.

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES
223, rue St-Georges — Saint-Jérôme

EXAMEN de la vue

CA. 7616
6761
SAINT-HUBERT
ST-JEROME
330 S.-GEORGES
TEL. 1173-J

Paul Bissonnette,

B.A., L.S.C., A.P.A., C.C.S.
Comptable public enregistré
Auditeur public accrédité
304, rue Labelle Tél. 1284 SAINT-JEROME

RENE ST-VINCENT Engr.

J.-C. CADIEUX, propriétaire
ASSURANCES GENERALES
Représentant les meilleures compagnies faisant
affaire au CanadaBureau : 296, rue St-Georges, Tél. 533
Résidence : 558, rue Fournier, Tél. 476-J
SAINT-JEROME

Bureau du soir 7 à 9 hres

JEAN GUERIN

AVOCAT ET PROCUREUR
B.A., LL.L.
348, rue St-Georges — Tél. 1463-J — Saint-Jérôme

A VENDRE

Ferme à vendre avec ou sans roulant.
Cottage ultra-moderne.
Site : Endroit idéal pour manufacture,
à proximité de la voie ferrée.

Pour tout renseignement, s'adresser à
503, rue Saint-Georges ST-JEROME, TEL. 54
(26-3-10-17)

26-3-10-17

Assurances - Immeubles
Tous genres d'assurances
émises
Vente et échange de
propriétés

Pelletier & Morin Enrg.

304a, rue St-Georges Tél. 952 St-Jérôme



CHENIER
Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant
notre commerce local.

L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié et imprimé à Saint-Jérôme.



LABELLE

Soutenons nos industries. Elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.

PALETOTS — HABITS
MANTEAUX — ROBES
COSTUMES

Chez HARRY
Tél. 1472-W

928, rue St-Georges St-Jérôme



Saint-Jérôme, vendredi, 10 octobre 1947

Page 3

D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

S. E. MGR J.-E. LIMOGES

Le diocèse de Mont-Laurier célébrait avec éclat, mardi dernier, le 7 octobre, le vingt-cinquième anniversaire de consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur J.-E. Limoges. Les autorités civiles se sont jointes au clergé pour témoigner leur respect et leur affection au doyen de l'épiscopat de la province de Québec. On sait qu'à l'occasion de cet anniversaire épiscopal, Monseigneur Limoges a été élevé au très grand honneur d'assistant au Trône pontifical, avec le titre de comte romain. Par ses vertus, par sa science mise au profit du bien et par sa sage administration épiscopale, Monseigneur Limoges méritait cet honneur. D'origine humble, — fils de forgeron, — il a, par ses propres mérites, pris place parmi les hauts dignitaires de l'Eglise.

En sa qualité d'évêque assistant au Trône pontifical, l'évêque de Mont-Laurier a droit à l'insigne privilège d'assister le Souverain Pontife aux cérémonies solennelles auxquelles celui-ci participe. Dans toute l'Eglise, il n'y a que cent-cinquante évêques assistants au Trône pontifical; c'est dire l'honneur éloquent rendu par le Saint-Père à l'évêque de Mont-Laurier et, par lui, à tout le diocèse. Nous nous joignons au clergé et aux représentants de l'Etat pour souhaiter à Monseigneur Limoges de longues et heureuses années.

JEROMIADES

Les quelques deux cents personnes qui assistaient lundi dernier, à la première séance du nouveau Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, ont pu voir un commencement d'action. Les nouveaux échevins élus par acclamation la semaine dernière, n'ont pas l'intention de s'en laisser passer; c'est du moins, l'impression que nous en avons eu au Conseil lundi soir. Il est grand temps de mettre un frein aux abus du maire et de ses acolytes. Notre premier magistrat, comme toujours, dira que c'est le Conseil qui décide et sanctionne les dépenses de la ville. Cet argument de M. Aubry n'est pas nouveau; lorsqu'il est mal pris devant le Conseil ou obligé de donner une réponse à un électeur présent aux assemblées, "l'aire la couverte des échevins pour s'y abriter!"

Lorsque l'échevin Lauzon a demandé au maire de justifier une dépense de \$9,000.00 pour faire des plans d'arène dont le projet a avorté, ce dernier n'a pu répondre... Revenant à la charge, l'échevin du siège No. 2 a posé cette nouvelle question au maire: "Pourquoi n'avez-vous pas élevé la taxe municipale de quelques sous au lieu de me donner un Comité (Voière) avec un déficit d'au-delà de \$4,000.00?" Encore une fois, le maire Aubry n'a pu donner une réponse satisfaisante. M. Lauzon a oublié de dire cependant que M. Aubry, dans sa campagne de septembre '46, a promis à la population de Saint-Jérôme de ne pas augmenter les taxes municipales. Evidemment, il s'agissait l'an dernier d'emporter le siège à la mairie...

Et la "fameuse" clôture du terrain d'exposition!... elle revient encore sur le tapis, et cette fois, on en parle au Conseil. Elle ne coûte que \$2188.00!... Nous avons publié la photographie de la passade. Cette semaine, à la demande de plusieurs de nos lecteurs nous publions de nouveau, en première page, la photographie de cette construction de bois, oeuvre superbe d'urbanisme du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, édition juin-juillet 1947!

Tout le monde attend, avec impatience, l'ouverture du pont Vanier! Nous espérons que les autorités provinciales n'attendent pas que la ville de Saint-Jérôme paie les \$3,000.00 additionnelles qu'on lui a chargées pour faire un certain changement dans les plans; autrement, on risquerait, avec un "trou" de \$4,000.00 dans le budget de voirie, d'attendre encore longtemps l'ouverture du nouveau pont... C'est vrai, comme dit le maire Charles Aubry, que \$4,000.00, c'est une bagatelle, et qu'il ne faut pas "embarquer de dessus les chevaux..."

C'est sous un vent d'orage, mardi soir, que les feuilles jaunies d'automne ont quitté leur demeure estivale pour retourner à la terre. Déjà, les arbres commencent à laisser voir leurs branches dénudées dans leur impuissance à retenir leurs charmantes hôtesses. Dans quelques jours, le sol sera recouvert de ces milliers de pail-

La Régie Provinciale de l'électricité siège à St-Jérôme

La Gatineau Power Company, qui est à prolonger sa ligne de transmission électrique de 110,000 volts de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe, n'ayant pu s'entendre avec certains propriétaires, quant à l'indemnité à payer pour le droit de passage, a institué des procédures en expropriation.

Vu le nombre de causes, la Régie Provinciale de l'Electricité, qui a seule juridiction, est venue s'installer à Saint-Jérôme. Composée du président, Monsieur le Juge A. Brosard, et des régisseurs C. E. Dubé et A. C. Trudel, la Régie a entendu en tout, huit causes, les 30 septembre, 1er et 2 octobre. De nombreux témoins ont été examinés de part et d'autre et le tout a été pris en délibéré, après les plaidoiries des avocats.

L'étude Montgomery, McMichael & Cie., de Montréal, représentait la Gatineau

Power Company, tandis que les propriétaires: Messieurs Wilfrid Forget, Armand Sigouin, Euclide Lesage, Rodrigue Longpré, Arthur Leblanc, Zénon Leblanc, Léopold Lesage et Hervé Guénette, étaient défendus par Mre. Camille L. de Martigny, C.R. de Saint-Jérôme. Messieurs Albert Duval et Adrien Proulx agissaient comme experts, pour les propriétaires.

La régie a siégé de nouveau à Saint-Jérôme, les 9 et 10 octobre, pour entendre cinq autres causes du même genre, dans lesquelles la Gatineau Power Co. est requérante et Messieurs Arthur Carrière et Albert Carrière, Roland Raymond, P.-E. Raymond et Stanislas Clavelle sont intimés. Les deux premiers sont représentés par Mre Joseph Fortier, C.R., et les trois autres, par Mre Camille L. de Martigny, C.R.

Les petits cadavres, si vivants au cours de l'été, et si pleins de chants d'oiseaux et de fraîcheur. Ces forêts d'automne, aux teintes mordorées, c'est encore un des charmes de notre belle région du Nord, une toile merveilleuse dont l'oeil du touriste ou du voyageur ne se lasse pas de contempler la richesse et la splendeur. Seul, le Créateur pouvait peindre une telle fresque et avec quelle dimension, quelle variété de coloris sans pareil. Tout cela, un beau matin d'automne, après une nuit d'orage et de vent, s'évanouit comme sous le souffle mystérieux d'une puissance invisible et... c'est l'hiver. Nouveau décor, nouvelle splendeur...

LE PROBLEME DU LOGIS

S'il est impérieux dans toutes les villes du Canada, Saint-Jérôme en souffre également et son développement se ressent de cette pénurie de logements. Nous connaissons personnellement deux familles de Montréal qui n'attendent que de pouvoir se loger convenablement pour devenir citoyens de notre ville. Il semble que c'est là un problème qui devrait intéresser nos corps publics, conseil de ville, Chambre de Commerce, etc. Le jour où Saint-Jérôme pourra offrir aux étrangers qui désirent venir s'établir, chez nous, des logis convenables à des prix modérés, tout en étant un placement rémunérateur pour les propriétaires, nous verrons prospérer notre ville à pas de géant.

Marie Jolin

DELEGUES JEROMIENS A CE CONGRES

Le congrès des Chambres de Commerce aînées de la province de Québec aura lieu, cette année, dans la ville de Québec. Il réunira un grand nombre d'hommes d'affaires de toutes les parties de la province et aura lieu les 19, 20 et 21 octobre prochain.

Des sujets de la plus grande importance seront discutés au cours de ces séances qui dureront trois jours. Ce débattra par exemple un sujet qui intéresse tous les jeromien et les populations des localités environnantes: l'entretien des chemins d'hiver.

Des réunions de cette nature sont toujours fructueuses puisqu'elles permettent aux hommes venant de toutes les parties de la province d'échanger leurs vues et de se renseigner sur les points de vue des autres. Il n'y a pas de doute que, comme par le passé, elles remporteront un plein succès.

Saint-Jérôme délègue sept membres de notre Chambre locale pour assister à ce Congrès; ce sont: MM. Paul Brosseau, président de la Chambre, W. H. Sanderson, Bernard Gareau, J.-L. Villeneuve et François Marchand, directeurs, et Roland Chevrier et J.-P. Beaulieu.

Ils laisseront notre ville dimanche, le 19 octobre prochain et reviendront au cours de la semaine. Nous leur souhaitons bon voyage et bon succès.

La prévention des incendies

Octobre ramène chaque année une semaine nationale de prévention contre les incendies. Elle a lieu cette année du 5 au 11 octobre, soit cette semaine.

En 1946, le pays a subi 55,400 incendies, dont la majeure partie est imputable au manque de soin des fumeurs, à des poêles surchauffés, à des cheminées défectueuses, à des cendres mal éteintes, aux allumettes laissées non-chalamment sur les tables. Ces incendies, aux causes les plus diversifiées, ont causé des pertes matérielles évaluées à 49 millions de dollars et la mort de 408 personnes. A noter que pendant les dix dernières années, 3,067 canadiens, dont 1206 enfants, ont péri dans les flammes.

Il convient donc de publier ici certains conseils et directives émis par le Commissaire Fédéral des Incendies, et de demander à nos lecteurs de les mettre en vigueur dans leurs maisons:

- 1) Ne laissez jamais vos enfants seuls.
- 2) Tenez les cheminées et les tuyaux propres et en bon état.
- 3) N'emmagasinez que le strict nécessaire dans vos greniers et gardez tout en bon ordre.
- 4) Assurez-vous que dans votre maison et aux endroits où vous vous trouvez, il y a des moyens de s'échapper, en cas d'incendie.
- 5) Tenez les fils et les appareils électriques en bon état.
- 6) Ne mettez pas de trop gros fusibles dans vos circuits. Les fusibles de 15 ampères suffisent pour les circuits de résidence.
- 7) A moins d'être isolés, les tuyaux de fournaise doivent être au moins à 18 pouces des poutres et de la boiserie.
- 8) Installez des détecteurs d'incendie dans la cave et au haut des escaliers de la cave, avec sonnerie dans le corridor d'en haut.
- 9) Tenez les portes fermées la nuit.
- 10) Ayez toujours un bon extincteur à votre portée.
- 11) La porte de votre cave devrait pouvoir résister au feu pendant au moins une heure.
- 12) Gardez les allumettes dans une boîte de fer blanc et hors de la portée des enfants.
- 13) Ne laissez pas chauffer les fers à repasser ou autres accessoires électriques excepté quand vous vous en servez. Laissez-les refroidir avant de les ranger.
- 14) Gardez les chiffons huileux dans une boîte en fer blanc avec un couvercle.
- 15) Ne vous servez jamais de liquides inflammables pour nettoyer à sec chez vous. Vous pouvez acheter des liquides qui n'offrent aucun danger d'incendie.
- 16) Ne pendez pas des cordes électriques aux radiateurs ou à des clous.
- 17) Ne vous servez pas d'allumettes ou de chandelles pour fureter dans les placards. Prenez une lampe de poche.
- 18) Ne videz pas les cendriers dans les papiers à papier. Il peut y avoir une cigarette allumée sous les cendres.
- 19) Ne vous servez pas de pétrole pour allumer ou raviver un feu.
- 20) Ne fumez pas au lit.
- 21) Ne cherchez pas les fuites de gaz avec une allumette.
- 22) Ne laissez jamais un feu dans une cheminée sans écran.
- 23) Ne vous servez pas d'insecticides inflammables à l'intérieur de la maison et n'employez jamais d'essence dans votre vaporisateur pour tuer les insectes dans les placards, etc.

Ne faites pas chauffer de la paraffine directement sur le feu. Employez une casserole double.

Faites constamment preuve de prudence, de bon sens et de prévoyance et vous vivrez plus longtemps.

Le rapport du Commissaire fédéral des Incendies indique également une augmentation pendant l'année qui vient de s'écouler de 17 pertes de vie et d'environ 7 millions de dollars sur les chiffres de l'année précédente. Il est donc utile d'insister. Que chacun mette en pratique ces quelques conseils et toute la communauté y trouvera profit et sécurité.

L. B.

Dans le deuil

Notre concitoyen, M. Simon Latour, vient d'être plongé dans un deuil cruel et subit par la mort de son père, M. Jean-Marie Latour, survenue subitement dimanche après-midi à son domicile, 4373 rue St-Hubert. Agé de 63 ans et 11 mois, M. Latour était député protonotaire de la Cour supérieure à Montréal depuis 37 ans. Le défunt était membre des Chevaliers de Colomb. Il fut même un de leurs députés de district durant de nombreuses années. Il était également membre de la Société des Artisans et de nombreuses autres associations.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Thérèse Lonergon, quatre fils: Simon, gérant de Mongeau et Robert, pour la région des Laurentides; Rémi, de la maison Georges Vandellac; Emile et Marcel, tous deux fonctionnaires; deux filles, Simone et Lilianne; trois frères, l'abbé J.-B.-H. Latour, curé de la paroisse de Ste-Jeanne-d'Arc; l'abbé Joseph Latour, curé de Fermeneuve, et M. J.-B. Latour notaire de Ste-Rose; deux sœurs: Mme Hector Lesage (Angelina), et Bernadette Latour.

La dépouille mortelle a été exposée à 4373 St-Hubert. Les funérailles ont eu lieu jeudi à 9 h., à l'église du Très-Saint-Sacrement. L'inhumation a été faite à Ste-Thérèse-de-Blainville.

A M. Simon Latour et à sa famille, l'"Avenir du Nord" offre ses sincères condoléances.

Nouvelles de la paroisse St-Jérôme

MARIAGE

Bastien-Lavarière

Samedi, le 11 octobre, à huit heures, en l'église de Saint-Jérôme, sera béni le mariage de M. Jean Bastien, fils de M. Josaphat Bastien, contracteur, et de madame Bastien, décédée, avec mademoiselle Suzanne Lavarière, fille de M. et Mme Georges Lavarière.

DECES

Dame Ferdinand Villeneuve

A Saint-Jérôme, le 2 octobre dernier, à l'âge de 58 ans, est décédée madame Ferdinand Villeneuve, née Rose de Lima Thibault. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, le 4 octobre, et l'inhumation s'est faite au cimetière du même endroit.

M. Auguste Labrosse

M. Auguste Labrosse, époux de Clarisse Pellerin, de Saint-Jérôme, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 4 octobre. Le défunt était âgé de 50 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Jérôme, mardi dernier, le 7 octobre.

RETRAITE DES ENFANTS

La retraite des enfants qui fréquentent nos écoles paroissiales aura lieu la semaine prochaine. Elle sera prêchée par le R. P. Maril, O.P., l'un des prédicateurs des dernières retraites paroissiales.

QUARANTE-HEURES

On nous a communiqué que les Quarante-Heures, dans la paroisse de Saint-Jérôme, auront lieu les 23, 24 et 25 octobre prochain.

RECOLLECTION

Dimanche dernier, au Castel du Bois, à Saint-Canut, M. le chanoine Emile Dubois prêchait une recollection aux membres du Comité paroissial d'Action catholique de Saint-Jérôme. Ajoutons que cette recollection a été une réussite complète, grâce au bel esprit chrétien qu'ont démontré tous ceux qui y étaient présents.

A LA RIVIERE A GAGNON

A qui la chance? Un cheval à gagner et nombre d'autres prix. Encouragez la souscription en faveur de la chapelle de la Rivière à Gagnon.

La population de St-Jérôme est invitée à assister à la fête de charité qui aura lieu samedi, le 18 octobre prochain, à la Rivière à Gagnon. Vous aurez en même temps l'occasion de voir la chapelle en construction et de faire la charité tout en passant des heures agréables. Déjà, dimanche dernier, la messe a été dite dans la nouvelle chapelle. M. l'abbé Robillard, curé de cette paroisse, invite toute la population à assister à cette fête de charité en faveur de cette nouvelle paroisse.

Le croyant mort, Beaulme aurait jeté Gagné à l'eau

Tard mardi soir, un homme de 55 ans, Adrien Beaulme, de Val-Morin, a été tenu criminellement responsable de la mort de M. J. Edmond Gagné, du même endroit, dont le corps avait été repêché dans les eaux du lac Mimi, il y a quelques semaines. Le verdict du jury de la cour du coroner, que présidait le Dr Léon Dugal, de St-Jérôme, suit une longue enquête de la Sûreté provinciale sur les circonstances qui ont entouré la mort de la victime.

Quelques jours après la macabre découverte, on avait rendu un verdict de mort accidentelle, mais la découverte subséquente d'un des souliers de la victime, à

quelque distance du rivage, avait poussé la police à faire de nouvelles recherches qui ont amené l'arrestation de Beaulme.

Selon une confession faite à la police, ce dernier se serait querellé avec Gagné au sujet d'une femme. Les deux hommes en seraient venus aux coups et, à un moment, Beaulme, croyant son adversaire mort, l'aurait traîné jusqu'au lac et l'y aurait jeté.

C'est à la suite de la lecture de cette déclaration que Beaulme a été tenu responsable par le jury du coroner. Il a comparu hier devant le juge H. Barrette, du district de St-Jérôme sous une accusation de meurtre.



A QUI LA CHANCE?

Extra! Extra!

Commencant la semaine du 13 oct., nous avons en mains

25 moulins "NORGE"

\$159.00

Garantie d'un an

Livraison gratuite dans toutes les parties de la province.

Aussi en magasin:

Fournaies à l'huile "NORGE"

de toutes les grandeurs \$63.00 en montant.

MEUBLES

Germain Johnson

FURNITURE

22, rue Legault

SAINT-JEROME

Tél.: 169

1/2 de siècle au service du public jerômien!

Surveillez!!

NOTRE VENTE SPECIAL

à l'occasion de cet événement!

Une vente comme il s'en est jamais fait à St-Jérôme!...

MARCHE CENTRAL

Geo. HAMEL, propriétaire

Saint-Jérôme, Qué.
Tél.: 343

Saint-Antoine
des Laurentides

quéreur de la franchise des
lation de Saint-Jérôme et des Lau-
rentides que je me suis porté ac-
quéreur de la franchise des
nouvelles voitures



KAISER-FRAZER

Je suis entièrement disposé et j'ai tout l'équipement
nécessaire pour donner le service sur n'importe
quelle voiture Kaiser-Frazer à tout pro-
priétaire qui en possède une.

Garage, Service, Vente

Henri ROCHON, prop.

Sainte-Antoine des Laurentides

SAINT-JEROME

Tél.: 77-W-5

LITTERATURE — ART — MUSIQUE — CINEMA



Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme donnaient récemment une grande partie d'épluchette de Blé d'Inde. Dans un de ces Blés d'Inde, on avait peinturé des "grains rouges", et la personne qui les découvrait était proclamé reine ou roi, selon le cas. Mlle Jeanine Moquin, secrétaire de L'Avenir du Nord, a été la personne sur qui le sort est tombé et elle fut proclamée "reine" de la soirée. On la voit ici, photographiée aux côtés du micro, avec M. Lionel Malo, maître de cérémonies.

LETTRES ET SPECTACLES

Les tiroirs de nos écrivains
(par Jean AMPLEMAN)

Sans être équivalente à la littérature française, comme le prétendent certains nationalistes vaniteux, la littérature canadienne s'avance tout de même d'un bon pas vers les sommets. L'année 1945 a été remarquée par "Bonheur d'Occasion" de Gabrielle Roy, par "Le Survivant" de Germaine Guèvremont et par "Au pied de la Pente douce" de Roger Lemelin. Voici que 1947 veut faire oublier le silence de nos lettres en 1946.

Déjà, ont vu le jour des ouvrages tels que la fantaisie de Jean Simard "Felix", "Enthousiasme", le dernier né de Mme Michelle LeNormand, les "Contes Canadiens" d'Hervé de Saint-Georges et le "Commerce" Pierre Baillargeon, la suite du "Survivant" de Madame Guèvremont intitulée "Marie Didace" et enfin le premier volume d'une étude très fouillée sur les guerres iroquoises sous le titre "Iroquoisie" de M. Léo-Paul Desrosiers.

De plus, Paris doit bientôt faire paraître des éditions françaises du "Marie Didace" de Madame Guèvremont, dont "Le Survivant" avait d'ailleurs été publié avec grand succès, et du "Bonheur d'Occasion" de Madame Gabrielle Roy, qui a vu, comme tout le monde le sait, son premier roman dépasser le vingtième mille dans la province de Québec, conquérir à New-York, en traduction anglaise, un tirage de 700.000 exemplaires et être acheté par Hollywood pour servir de fond à un prochain film.

Tous ces éléments étaient déjà suffisants pour faire de cette année la meilleure jamais traversée par notre littérature. Mais ce n'est pas tout. L'année n'étant pas terminée, 1947 nous réserve encore bien des nouveautés littéraires de la part des écrivains canadiens de langue française. La plus grande de ces nouveautés sera sans contredit la parution d'un roman de M. Yves Thériault et d'un autre de M. Roger Lemelin, chez un éditeur montréalais, en même temps que sera publiée aux États-Unis la traduction de l'un et l'autre de ces ouvrages.

On pourra lire aussi le dernier roman de Ringue (Dr Philippe Panneton) intitulé "Fausse Monnaie", celui de Jacqueline Mabit, "Les Hommes ont passé". Aussi "Évocations" de Jean Bruchési, qui groupe dans ce volume une dizaine d'études historiques sur divers sujets; trois autres volumes de "L'Histoire de la Province de Québec" par Robert Rumilly, portant sur la période de la première grande guerre 1914-18; une anthologie des "Poètes de langue française des deux hémisphères" de Louis-Marcel Raymond.

Dans les tiroirs de plusieurs de nos écrivains se trouvent des manuscrits que ces derniers voudront peut-être publier avant la fin de l'année. Entre autres, le poète Alain Grandbois a un recueil de poèmes, "Passage de l'Homme" en vers libres, dans le genre de ses "Iles de la Nuit" et un roman "Les Phariséens"; Rex Desmarchais termine lui un roman, son premier roman depuis "La Chesnaie", intitulé "Les Visages Verts"; François Hertel a une "Suite du journal d'Anatole Laplante".

Jeune André Béland, qui avait fait sensation avec ses "Orages sur mon corps" ne devrait pas tarder à répéter son premier exploit en publiant chez Gallimard à Paris un recueil de poèmes et un autre roman qui a titre "Edouard est ivre". Un autre de nos jeunes canadiens qui étudient actuellement à Paris, Eloi de Grandmont, serait sur le point de faire paraître là-bas un nouveau recueil de poèmes, dans la veine de son "Voyage d'Arlequin".

A ses noms et à ses titres, on pourrait sûrement en ajouter bien d'autres. On voit néanmoins à cette simple énumération l'activité de plus en plus grande et intense qui règne dans nos lettres. Il faut naturellement s'en réjouir et surtout faire en sorte qu'elle se poursuive. Pour cela, lisons et propageons les ouvrages d'écrivains canadiens.

(Spécial à "L'Avenir du Nord")

Mondanités

RECEPTIONS

M. et Mme Wilfrid Bezeau, de Verdun, recevaient, dimanche dernier, à un dîner qui réunissait quelques membres de leur famille. Parmi les invités de Saint-Jérôme, on remarquait: Mme Joseph Miller, M. et Mme Camille Forget, Mlle Annette Forget et M. Georges Miller, ainsi que M. et Mme Jean R. Woods, d'Ottawa, M. le Lieutenant-Colonel et Mme Laurent Roy de North-Bay.

et M. V. Vachon, de Montréal.

Mercredi soir dernier, Mlles Annette Daoust et Annette Merzizi donnaient un shower de courtoisie, en l'honneur de Mlle Rolande Beaudry, à l'occasion de son prochain mariage avec monsieur Marcel Ménard, de Montréal.

Mme Gaston Paquette, mariée récemment, recevait à dîner un groupe d'amies intimes, mercredi soir dernier.

CROYEZ LE OU NON



C'est la charmante Marlene Dietrich, toute prête pour son rôle de bohémienne dans un nouveau film relatant l'histoire d'un officier Britannique évadé de l'Allemagne Nazie.

M. et Mme Albert Jacques de Notre-Dame de Grâce recevaient samedi soir dernier à l'occasion du quarantième anniversaire de mariage de M. et Mme J.-E. Fortin. M. et Mme Marc Fortin, de St-Jérôme, s'étaient rendus à Montréal afin d'assister à cette fête.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Walter McDougall, de retour de leur voyage de nocces, étaient les invités de Mme O. Monette cette semaine.

Mlle Rolande Bourgoin, de Montréal, était l'invitée, en fin de semaine dernière, de Mlle Aline Pelletier.

Mlle Thérèse Desjardins, étudiante à l'hôpital Général de Verdun, était chez ses parents, en fin de semaine dernière.

Mlle Madeleine Proteau, de

"NE VOUS DEPLAISE..."

Vous êtes jolie, vous êtes mise à ravir. Vous aimez quelqu'un, quelqu'un vous aime. Qui sait?

Vous savez danser, rire, causer, vous taire au besoin, charmer, embrasser, et vous avez le don des larmes opportunes... N'êtes-vous pas bien armée pour la vie?

Non. Il vous manque quelque chose, un quelque chose de très important: "Un brin d'indépendance!"

Seriez-vous une Nymphette qu'on ne vous en aimerait davantage. Un ciel bleu est plus bleu quand les petits nuages ronds le bordent en souriant. Un corps parfait, trop académique se fait aisément oublier. Comme il reste mieux dans la mémoire un nez en l'air, une ligne rebelle, enfin...

"L'Indépendance" c'est une foussette à la personnalité. La femme qui ne déplaît jamais s'apparente à l'invertébré. Avez-vous remarqué comme les femmes de qui tout le monde dit: "Elle est si bonne" ou "Elle est si douce" sont ennuyeuses, ternes, sans relief, sans rien qui retienne. Elles sont fades dans la monotonie douceuse de leur flanelle unie.

La femme intéressante est celle qu'on envie. "Qu'est-ce qu'elle a tant? se demande-t-on. Elle est comme ci et comme ça..." L'énumération des défauts y passe et la peinture des charmes y est détaillée par: La couleur des cheveux banale, la longueur des narines se fait sentir, une bouche mesquine, des yeux félins, une taille de quèque etc. etc.

Il faut déplaire en quelque chose pour que ce qui plaît apparaisse mieux par antonymie.

En quoi déplaisez-vous Madame? Tout de même ne déplaisez pas trop.

Jotte Toupin — Saint-Jérôme.

docteur et Mme Roméo Grenon, à Casselman, Ontario.

M. et Mme Doris Hamelin, de Montréal, et Mlle Rose-Blanche Labelle et M. J.-Claude Ratelle, étaient de passage au Domaine d'Estrel, à Ste-Marguerite, dimanche dernier.

M. et Mme Jean R. Woods, ainsi que leurs fillettes Michèle et Francine, d'Ottawa, étaient les invités de la mère de Mme Woods, Mme J. Miller, de Saint-Jérôme. M. et Mme Roland Cadieux et leur fillette Danielle étaient de passage à Montréal en fin de semaine.

M. Gilles Rioux, de Montréal, était de passage à St-Jérôme, dimanche dernier.

M. et Mme Roger Leclair, de Montréal, sont actuellement en visite à St-Jérôme, les invités de M. et Mme J. B. Labelle.

Le Lieutenant-Colonel Laurent Roy, M.B.E., et Mme Roy, sont retournés à North-Bay, après avoir fait un court séjour dans notre ville. Le colonel Roy a été décoré membre de l'Ordre Très Excellent de l'Empire Britannique, par le Gouverneur-Général du Canada, lors d'une cérémonie d'investiture qui eut lieu dimanche après-midi dernier.

M. et Mme Wellie Roy et leur fille Huguette, sont revenus hier d'un voyage de quelques jours à Matane. M. Bernard Blouin, de Matane, en visite à St-Jérôme, les accompagnait.

Prompt rétablissement, de la part de ses parents, de ses frères et de ses sœurs, à M. Fernand Labelle, de St-Jérôme, qui vient de subir une opération chirurgicale à l'hôpital de Mont-Laurier.

NAISSANCE

A St-Jérôme, le 2 octobre, à M. et Mme Roland Piché, de St-Jérôme, est né un fils, baptisé en l'église de St-Jérôme, vendredi, le 3, par M. l'abbé Ernest Coutu, curé de cette paroisse, sous les noms de Joseph, Henri, Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Piché, hôtelier de St-Jérôme et grand-parents de l'enfant. Mlle Piché est actuellement en convalescence à la clinique de St-Jérôme. Félicitations aux heureux parents.

FIANCAILLES

M. et Mme Emile Laporte, de St-Jérôme, annoncent les fiançailles de leur fille, Paquerette, à M. Gaston Fournier, Ing. P. fils de M. et Mme Pierre Fournier de Québec.

Les Amis de l'Art

INSCRIPTION:— Les bureaux des Amis de l'Art sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9.30 hrc à 5.30 hrs, sauf le samedi, alors que le Secrétariat ferme à 12.30 hrs. p.m. Peuvent s'inscrire comme membres, tous les jeunes de cinq à vingt-et-un ans et les étudiants de 21 à 30 ans, qui font partie d'une université ou d'une institution reconnue.

EVENEMENTS ARTISTIQUES:— Les 11-16-18-23-25 oct. en matinée, au Géau, spectacles les Compagnons. — Le 14, à l'église Notre-Dame, la Société Casavant présente Flor Peeters, organiste de la cathédrale de Malines. — Le 16, au Plateau, récital de Jean Savaria. — Le 19, audition des élèves d'Auguste Deschamps, au Géau. On peut se procurer au Secrétariat des cartes donnant droit à un abonnement aux sept concerts présentés au cours de l'année. — Le 20, au Ritz Carlton, récital de Paul Doyon.

EXPOSITIONS:— A la maison Morgan, au 6e étage, exposition sur la science et l'art français. — A l'Art Français, au No. 370 rue Laurier O. Mlle Claire Fauteux expose jusqu'au 19 oct. Il y aura tirage d'une peinture au profit des Amis de l'Art, dans les derniers jours de l'exposition. — Au C. E. O. C. 480, rue Sherbrooke est, le groupement des exportateurs et des importateurs de produits de l'Union Française tient une exposition coloniale.

Au Secrétariat des Amis de l'Art, toiles de Cécile Chabot — Simone Denéchaud — Marg. Faimel — A. de Groot — Agnès Lefort — Rita Mount, A.R.C.A. — Françoise Pagnuelo et Irène Sénécal.

LAISSEZ PASSER:— Qui Suis-je? à l'Ermitage. — Le 15 oct. au Ritz Carlton, conférence de Emile Henriot sous les auspices de l'Alliance Française.



LEGUMES FARCIS

INGREDIENTS: 4 c. à table d'huile à salade; 1 lb de boeuf haché; 1 tasse de miettes de pain séchées; 1/4 tasse de céleri coupé; 2/3 de tasse de bouillon de soupe (ou un cube de bouillon dissout dans de l'eau chaude); sel.

MODE DE PREPARATION: Faire brunir la viande dans la graisse et ajouter ensuite tous les autres ingrédients. Enlevez le milieu de 4 grosses tomates fermes. Assaisonnez le dedans avec du sel et du poivre. Remplissez le milieu avec le mélange. Faire cuire 4 gros oignons dans de l'eau bouillante durant 20 minutes. Oter une petite portion dans le centre de chacun. Mélanger avec le mélange de viande. Pressez 4 grandes feuilles de chou et servir sur elles de l'eau bouillante et permettre de laisser durcir durant 5 minutes. Empiler chaque feuille avec le farci. Envelopper et lier soigneusement. (Ne pas oublier d'enlever la ficelle avant de servir) Disposer tout le farci dans une terrine, ou mieux encore, dans un attrayant plat dans lequel ils pourront être servis tout chauds sur la table. Faire cuire dans un four de 350 degrés environ 30 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Avec cela, servir une salade avec, soit de la mayonnaise, de petits pains chauds ou des brioches, avec un dessert favori de toute la famille.

Toujours un bon programme au



St-Jérôme AIR CLIMATISE Tél.: 566

AUJOURD'HUI et Samedi

Susan HAYWORTH Lee BOWMAN

Marsha HUNT dans

"SMASH-UP" EN PROGRAMME DOUBLE AVEC "CYNTHIA"

Elizabeth TAYLOR avec George MURPHY

En plus: **Mysterious Mr M.** Episode No 4

Dim.-Lun.-Mar. — 12-13-14 octobre

Le rideau se lève sur le plus beau film de tous les films. La plus belle musique du monde. Les plus fameux artistes de l'univers.

Voyez! Entendez! Acclamez!
la prodigieuse virtuosité de tous ces fameux artistes. Cela vous prendrait deux ans et vous coûterait \$35.00 pour voir tous ces artistes en personne.



Ce film passera à 2 heures 5.35 hres 9.15 hres

"CARNEGIE HALL"

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

Rory CALHOUN Paul KELLY Rhonda FLEMING

"Adventure Island"

En couleur

Mer.-Jeu. — 15-16 octobre

FERNANDEL Jacques VARENNES Thérèse DORNY

"Ne le criez pas sur les toits"

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

Kent TAYLOR Doris DOWLING

"The Crimson Key"

Pour un bon nettoyage à Saint-Jérôme!

VOYEZ

LE COUEDIC NETTOYEUR

Ouvrage garanti - Service rapide



596, rue St-Georges Tél. 769 Sanit-Jérôme

LES AMIS DE L'ART

CHANTER

(par Cécile Chabot)

Deux petites filles, sur le point de s'ennuyer et d'avoir le cœur gros, se sont elles-mêmes bercées avec leurs chansons tout le long d'un après-midi de dimanche. Et par la porte entrebâillée, j'ai regardé, sur leur visage, leur âme passer et repasser, emportée par les images, les rythmes et les mélodies vers des pays de joie, de rêve et de consolation. Et ces deux petites filles, toutes surprises de voir le jour déjà tombé, m'ont, sans le savoir, donné une leçon. Et voilà qu'à mon tour je vous la dis.

Chanter pour oublier sa peine, pour que la douleur massée au fond du cœur s'égrenne et s'en aille au rythme des mélodies comme feuilles sèches d'automne au souffle du vent, les jours de pluie.

Chanter pour agrandir sa joie et lui donner des ailes et lui permettre que, dépassant notre âme sans la quitter, la joie s'accroche à d'autres âmes pour y apporter sa lumière et sa chaleur.

Chanter pour que son bonheur se multiplie en soi et autour de soi, pour qu'il trouve un écho dans la demeure habitée et dans la maison vide, dans le cœur de l'homme désespéré et dans la volonté des dieux.

Chanter pour que le fardeau des jours soit moins lourd, pour que l'ombre des nuits soit moins sombre, pour que les aurores soient encore plus claires, les crépuscules plus sereins et mieux bercé le repos de notre esprit et de nos mains.

Chanter dans la solitude parce que le chant est une présence. Chanter dans la détresse parce qu'il est un appui. Chanter dans l'enthousiasme pour que notre chanson révèle les courages éteints, dans le travail pour qu'elle soutienne notre effort. Chanter le matin, le midi, le soir, avec nos camarades et nos amis, dans la cité tumultueuse, dans la montagne endormie ou dans la chambre déserte.

Chanter parce que le chant aide à traverser les routes obscures, parce qu'il facilite les dures passées de la vie, parce qu'il prolonge les routes ensoleillées et double les joies rencontrées.

Chanter parce que le chant est une forme d'expression de la beauté et que toute communion avec elle est source d'apaisement et d'élévation, c'est-à-dire, une montée vers Celui qui est le Créateur et la Source de tous les dons.

(Spécial à L'«Avenir du Nord»)

Activités de M. L. Bertrand

M. Lionel Bertrand, revenu la semaine dernière de l'Ouest canadien, a été particulièrement occupé depuis, il a reçu à son bureau nombre de délégations et de nombreux visiteurs.

Dimanche, il a assisté au banquet qui marquait les noces d'or de M. et Mme Rodrigue Dagenais, à Sainte-Rose, et y a porté la parole. Lundi, il partait pour Mont-Laurier où il a assisté mardi à la messe pontificale de Mgr J. Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier. Le député de Terrebonne porte à l'évêque de M. Laurier une très haute estime; ce dernier lui a rendu, ainsi qu'à sa famille d'immenses services alors qu'il était curé de Saint-Jovite. Il y a 25 années, M. Bertrand, alors étudiant au séminaire de Sainte-Thérèse, avait assisté à la consécration épiscopale de Mgr Limoges, aujourd'hui comme alors, spécialement invité par lui.

M. Bertrand a assisté, mercredi matin, aux funérailles du Dr Gédéon Limoges, à Sainte-Anne des Plaines, et le soir à la soirée organisée, à l'Académie, par le Club Libéral de Sainte-Thérèse. Dans la journée, il a reçu des officiers des Travaux publics, relativement au creusage de la rivière des Mille-Iles, qui commencent cette semaine.

Il n'a pu assister aux funérailles de M. Jean-Marie Latour, hier, mais il était représenté par Me Paul Larose; à Montréal, il a conféré avec les commissions gouvernementales. Hier soir, il a eu, à Sainte-Rose, une entrevue avec les officiers du Club Nautique des Mille-Iles.

Le bon éclairage

Dans les travaux rapprochés ou à l'étude, on peut éviter tout éblouissement nuisible, si l'on place son pupitre ou établi à environ 30 degrés de la source d'éclairage, affirment les autorités.

Pour épargner les yeux et supprimer l'éblouissement, la lumière doit venir par dessus l'épaule et ne pas projeter sur le travail l'ombre du corps ou d'une de ses parties.

AUTOUR & ALENTOUR

L'IRONIE d'Albert CAMUS

Je ne ferai point comme Jean de La Fontaine qui allait partout demandant: "Avez-vous lu Baruch?" Je pourrais dire à tout venant: "Avez-vous lu Camus?" mais sans doute, n'est-ce pas là une découverte. On a parlé abondamment de *La Peste*, son dernier roman, qui a obtenu naguère le Prix des Critiques. Mais si vous n'avez lu ce livre, que ces quelques lignes ne vous ôtent pas l'envie de le faire, comme l'aventure a failli m'en arriver.

Toute la faute revient à la critique... Les articles que j'avais lus au sujet de *La Peste* m'avaient incité à mettre le livre de côté, me réservant de le lire dans un moment de tranquillité. Pour tout dire, je me sentais fort mal à l'aise devant une œuvre où la critique découvrirait tant de fils. Trop de richesse nuit. L'idée que je m'étais faite de ce livre avant que de l'avoir ouvert n'était rien moins que favorable.

J'ai donc lu *La Peste* avec une bonne volonté préparée de longue date. Je m'attendais à un ouvrage pesant, pédant et obscur. Peste de la critique! *La Peste* n'est rien de tout cela. C'est un roman dont j'avoue avoir désiré connaître la fin, avec des personnages solides, bien campés dont le vicié peint cette cohorte de fantômes atteints de narcissisme aigu.

Vous expliquerez comment Camus est parvenu à insuffler la vie à des personnages assez falots? J'en serais incapable, mais il faut bien constater qu'il est difficile de ne pas se souvenir de Grand, l'employé municipal, de Hambert, le journaliste enfermé contre son gré dans la ville empestée, de Cottard, le mystérieux aventurier, et surtout de Tarrou auquel il semble que l'auteur ait confié ses propres impressions.

Al-Je la vue basse? Je n'ai pas rencontré ces intentions lourdes

et fumeuses que la critique a découvert dans *La Peste*. Les ambitions de l'auteur dépassent certes tout ce que l'on rencontre habituellement dans les romans qui paraissent à l'heure actuelle et l'on peut même s'étonner que l'on n'ait pas fait gloire à l'auteur d'avoir remis en honneur cette ironie bien française qu'il est bon de tenir depuis quelques temps pour jeu de mandarin. Cette ironie, je la découvre à chaque page à chaque ligne, sous chaque mot.

Albert Camus aurait pu tracer de lourdes caricatures de la ville d'Oran sous le régime de la peste, tout comme des habitants. Il aurait pu lancer de tonnantes imprécations contre l'impéritie administrative. L'auteur de *La Peste* s'en est bien gardé; il a rendu à l'ironie un ton très pur. Il ne s'agit pas ici de la supériorité, non dépourvue de suffisance, d'un grand esprit. Albert Camus voile d'une pudeur légère, une vieille tendresse dont il ne peut se défendre à l'égard de sa ville et de ses concitoyens. Parmi ceux-ci, rares sont les héros, mais il semble bien qu'en cette conjoncture, la bonne volonté soit une vertu plus précieuse que l'héroïsme. "Je ne crois pas à l'héroïsme dit un personnage, je sais que c'est facile et j'ai appris que c'était meurtrier."

Selon Gide, on ne fait pas de bons livres avec de bons sentiments. Je ne sais si Albert Camus a voulu tenir la gageure. Il est certain cependant que *La Peste* est une apologie des petites vertus et, sans cette ironie si tenue qu'elle en devient parfois transparente, il n'aurait pas réussi à nous faire croire à leur grande force.

La Peste, un livre du "premier rayon".

Jean VALMER

Dans l'Ouest...

(Suite de la première page)

pleuvra une bonne partie de la journée, mais la pluie n'assombrit pas notre joie commune. Nous regardons défilé sous nos yeux une série illimitée de lacs et de rivières, jetés dans une nature austère, à demi-boisée, triste par moments, perdus dans les terres, sans accès par route pour près de 500 milles; de petits villages où les opérations forestières constituent les seules activités. Le long de la voie, des cabanes et des tentes de sauvages, dressées à la décharge d'un lac. Aux rares gares où nous arrêtons, des groupes d'Indiens, dont plusieurs femmes portent encore leur progéniture sur le dos. La nuit vient, et, sept heures du soir, le train nous a déjà éloignés de huit cents milles de Montréal. Il n'arrête pas, lui; aux endroits stratégiques, le personnel se renouvelle; les locomotives se changent, et de nouveau le train se met à rouler. Cette course vers l'inconnu qui change le décor à tous les instants, nous fait voir le pays, combien il est vaste, combien il est encore peu développé, combien de richesses il possède. Et on admire la main de Dieu qui a fait tant de richesses, et la main de l'homme, crée par lui, qui a aligné à travers tant de nature sauvage, les longs rails qui vous emportent au loin.

La journée passe vite. Il y a notre groupe, et puis dans le wagon-salon nous faisons des connaissances: M. et Mme A. Chapat, employé du Canadian National à Winnipeg, y retourne après un voyage dans le Québec, notamment à Joliette; M. Picard, étudiant de Québec, se dirige vers Winnipeg où il suivra pour un an un cours d'actuaire à l'Université du Manitoba; le R. Père Breton, O.M.I., directeur du journal français, "La Survivance", à Edmonton que les circonstances nous font rencontrer quatre jours plus tôt; plusieurs Oblats dont le R. Père Gagnon. Nous causons ensemble familièrement; au groupe se joint, pour quelques heures, M. Robert Fair, un de mes collègues à la Chambre des Communes, député du Crédit Social, représentant depuis 1935 le comté de Battle River, en Alberta.

SAMEDI MATIN, LE 10 SEPT., au réveil, ce sont les rives superbes du grand lac des Bois, avec Minaki, où le Canadian National possède une superbe hôtellerie. Nous sommes à 1,244 milles de Montréal; le train qui file toujours nous déversera à Winnipeg à dix heures du soir. M. F. McKenzie, représentant officiel de M. Gardiner et agent du Canadian National au Manitoba, nous attend à la gare, et pendant notre séjour nous assistera de ses bons offices. A la gare aussi, un de mes amis, le juge A. R. MacDonald, qui parle un peu le français, dit l'épouse, née Leclaire, appartient à une famille originaire de Sainte-Scholastique. Notons en passant que le juge, qui fut un des avocats les plus brillants des prairies, faisait aux élections générales de 1940 la lutte à M. Woods, chef du parti C.C.F., et député de Winnipeg-North-West, et à la Chambre des Communes depuis 1921. Il ne fut défait que par 125 voix.

Le juge et son épouse nous feront visiter en entier la capitale du Manitoba: les grands magasins, dont Eaton et Hudson's Bay où nous prenons le dîner, le Palais de Justice où le juge siège, les édifices publics, et le soir

Winnipeg: notre premier arrêt. J'y suis venu pour quelques jours en 1942 quand mon beau-frère, Roméo G. Pigeon, était instructeur de navigation aérienne nocturne à l'aéroport Steven. M. F. McKenzie, représentant officiel de M. Gardiner et agent du Canadian National au Manitoba, nous attend à la gare, et pendant notre séjour nous assistera de ses bons offices. A la gare aussi, un de mes amis, le juge A. R. MacDonald, qui parle un peu le français, dit l'épouse, née Leclaire, appartient à une famille originaire de Sainte-Scholastique. Notons en passant que le juge, qui fut un des avocats les plus brillants des prairies, faisait aux élections générales de 1940 la lutte à M. Woods, chef du parti C.C.F., et député de Winnipeg-North-West, et à la Chambre des Communes depuis 1921. Il ne fut défait que par 125 voix.

Le juge et son épouse nous feront visiter en entier la capitale du Manitoba: les grands magasins, dont Eaton et Hudson's Bay où nous prenons le dîner, le Palais de Justice où le juge siège, les édifices publics, et le soir

SAMEDI MATIN, 20 SEPT., de nouveau en route vers Edmonton, par le Canadian National.

Accessoires électriques, et d'autos

Comptoir de disques

Venez nous visiter

VOUS ETES LES BIENVENUS

J.-MARCEL OSTIGUY

249, rue Saint-Georges

SAINT-JEROME

Tél.: 1485-W

Le congrès des... Obligations...

(suite de la première page)

nos gens qui se désintéressent de la "res publica". "C'est une situation lamentable, a continué la sénatrice, qui accorde une entrevue, en marge des prochaines assemblées législatives, aux journalistes réunis dans son bureau à l'édifice central du Parlement. Les femmes devraient chercher à se mieux renseigner pour participer plus complètement".

C'est dans le but de stimuler la vie féminine canadienne dans toutes ses sphères d'activité que l'on a convoqué cet automne les représentantes des associations libérales de toutes les provinces et de nombreuses localités à ces assemblées à laquelle assisteront, selon la sénatrice Wilson, de 300 à 400 déléguées au moins.

Le congrès commencera le lundi 20 octobre, dans la matinée, alors que le flot des premières arrivées commencent à déferler à Ottawa. Les membres siégeront tout l'avant-midi en comités, puis elles visiteront dans l'après-midi la ville capitale et ses environs avant de se rendre à une réception au Château Laurier. Mardi, après l'inauguration officielle, l'honorable Cairine Wilson souhaitera la bienvenue aux déléguées, puis des représentants du cabinet et des députés prendront la parole. Au déjeuner qui suivra, les présidentes provinciales apporteront à l'exécutif national et aux déléguées des autres provinces les bons souhaits et le rapport de l'activité de leur champ d'action. Mercredi, journée de clôture les délibérations reprendront dans la matinée et l'après-midi sera consacré aux élections et à l'adoption des résolutions. On n'a pas encore révéle le nom de tous les orateurs au grand banquet de clôture le soir au Château Laurier.

L.B.

(Suite de la première page)

me personne ne peut pas obtenir plus que \$1,000. de ces Obligations.

Plus de 1,200,000 Canadiens ont acheté des Obligations lors de la première émission. M. Abbott a déclaré aussi que l'Etat ne perd pas de vue ce que vaut à l'économie nationale le fait que la généralité des Canadiens possèdent des Obligations d'épargne du Canada; les Obligations d'épargne ont déjà mis un million de Canadiens en mesure de mieux faire face à leurs cas d'urgence ou de mettre à exécution leurs projets personnels. De telles ressources personnelles sont considérées comme un élément de force et de stabilité dans la nation.

Les agents-vendeurs autorisés comprendront les négociants en valeurs, les banquiers et autres institutions d'épargne. Les patrons uniront aussi leurs efforts à l'organisation générale.

Inutile de recommander cette seconde émission d'Obligations d'épargne. C'est faire un excellent placement. Le fait que ces Obligations sont négociables n'importe quand, à n'importe quelle banque, ajoute une accommodation de premier plan à leur sécurité.

Décès d'un ancien jérômien

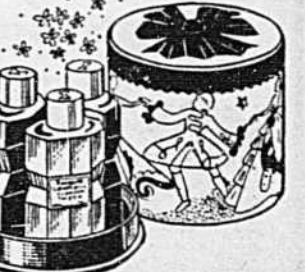
A Mont-Laurier, dans le cours de la semaine dernière, est décédé à l'âge de 36 ans, M. Samuel Bisson, autrefois de Saint-Jérôme et bien connu dans notre ville.

Les funérailles ont eu lieu à Mont-Laurier, par permission spéciale, à cause des fêtes du 25e anniversaire de l'élévation épiscopale de Monseigneur Limoges.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Micheline Lorrain, son père et sa mère, M. et Mme Samuel Bisson, son frère, M. René Bisson, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

A la famille éplorée, L'«Avenir du Nord» prie de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

Voici un message de charme pour la jeune fille



Le charme des délicats parfums "Lentheric" est maintenant présenté d'une nouvelle manière. Les trois messages si délicats "Twisted", "Miracle" et "A Bientôt", vous aideront à obtenir vos plus chers desirs. Une variété de parfums pour une variété de goûts féminins.

Ce trio de Bouquet de ces parfums "Lentheric" est contenu dans une jolie boîte turquoise et blanche, fermée de couleur or. De jolis dessins rappelant le temps des masques et des réveries, aussi charmants et gracieux que les parfums eux-mêmes.

Prix à \$2.75

Pharmacie
René DUMOUCHEL
313, rue Labelle Tél. 50
SAINT-JEROME
Rue Principale Tél. 238
STE-AGATHE-DES-MTS

Service rapide,
Livraison à domicile.

Tél. 266

Nettoyeur

NEW METHOD

Cleaning

Nettoyeur-Teinturier

241, rue St-Georges,

Saint-Jérôme

Avez-vous des obligations?

Les OBLIGATIONS 4% du DOMINION DU CANADA échéant le 15 octobre 1952 seront remboursées par anticipation le 15 octobre 1947

On doit les présenter munies de tous les coupons échéant après le 15 octobre, date à laquelle ces titres cesseront de porter intérêt.

Pour passer une agréable soirée!

SALLE DE BAL

Orchestre tous les soirs

Hotel LAPOINTE

(à la porte des Laurentides)

Saint-Jérôme Qué.

A nouveau sur les ondes!

RADIO-CONCERTS CANADIENS

Une série d'émissions radiophoniques dont le but est de rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs succès dans les arts, les sciences ou dans d'autres domaines, ont su atteindre à la célébrité et ajouter à la gloire de notre province.

Chaque lundi soir de 9h. à 9h.45

Poste CBF

et réseau français de Radio-Canada

Premier concert le 13 octobre

MOLSON

Chaque semaine, les RADIO-CONCERTS CANADIENS vous présentent un Canadien-français de marque, —musicien, écrivain, savant ou autre,—dont la carrière non seulement constitue en soi-même un récit captivant mais présente aussi un exemple et un encouragement pour tous les jeunes qui veulent suivre ses traces.

A chaque programme, un grand orchestre, sous la direction de Jean Deslauriers, interprète pour vous les meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

Narrateur: ALBERT DUQUESNE

Annonceur: ROGER BAULU

MUTATIONS DE PROPRIETES

Bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne

Avis des mutations enregistrées en la ville de Saint-Jérôme, durant le mois de Septembre 1947.

2 septembre: Une vente par Michelle Legault à Firmin Fillion, passée le 29 août 1947, du No 284A-51, Ville de Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154009.

11 septembre: Une vente par Dame Lucia Forget, épouse de Frédéric Raymond, à Roland Desjardins, passée le 2 septembre 1947, de partie du No 395-90 Ville Saint-Jérôme, mesurant 57 pieds de largeur en avant, sur la rue Montigny, 40 pieds de largeur en arrière; 90 pieds de profondeur dans la ligne sud et 77 pieds dans la ligne nord. Borné en front vers l'est par la rue Montigny, d'un côté, vers le nord, par la partie nord du dit lot No 395-90, appartenant à Eddy Plouffe, enregistrée No 153961, le 18 août 1947; de l'autre côté vers le sud par le lot No et en arrière vers l'ouest, par un emplacement appartenant à M. Lepage. Enregistrée sous No 154146.

11 septembre: Une vente par Germain Giroux à Roland Lapierre, passée le 2 septembre 1947, du No 395-49 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154147.

11 septembre: Une vente par J.-Albert Archambault à Alfred Beauchamp, passée le 3 septembre 1947, composée a) du No 342-8; b) de partie du No 342-9, Ville Saint-Jérôme, mesurant 102 pieds de largeur sur 5 pieds 6 pouces de profondeur, mesure anglaise. Enregistrée sous No 154150.

11 septembre: Une vente par Armand Forget à Théodore Forget, passée le 2 septembre 1947, du No 1-78 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154153.

13 septembre: Une vente par Paul Brosseau et Frs. Marchand à Shell Oil Company of Canada Limited, passée le 27 août 1947, des parties des Nos 4-13, 4-14, 4-33 et 4-34 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154184.

18 septembre: Une vente par MM. Lucien Parent et Armand Parent à Gérard Tétrault, passée le 18 juillet 1947, du No 283-94 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154230.

18 septembre: Une vente par la Succession Pierre Beaudry à Albert Beaudry, reçue le 21 juillet 1947 du No 437-5 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154231.

18 septembre: Une vente par Lucien Parent à Polydore Dupras, 542 ave. Bran, passée le 18 août 1947 du lot No 284A-175 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154239.

18 septembre: Une vente par Jean-Paul Aubry à F.-Aug. Lorrain, passée le 21 août 1947 des lots Nos 9-7, 9-8, 9-9, 9-10 et 9-11 et 9-12 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154242.

18 septembre: Une vente par Aimé Lauzon à Henri Taillon, passée le 23 août 1947 du lot No 1-21 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154248.

18 septembre: Une vente par Paul Locas à MM. Louis Lapierre et David Lapierre, passée le 27 août 1947 des lots Nos 1-23 et 1-24 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154252.

18 septembre: Une vente par Paul Clément à Oscar Paquin, (paroisse Sainte-Sophie), passée le 25 août 1947, du lot No 432-13 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154290.

19 septembre: Une vente par Lucien Lécuyer à Dame Gertrude David épouse de Philippe Lauzon (Paroisse St-Antoine) passée le 30 août 1947 du lot No 49-137 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154295.

19 septembre: Une vente par Daniel Danis à Roland Lachance, 97 rue Danis, passée le 5 septembre 1947 du lot No 433-22 Ville Saint-Jérôme. Enregistrée sous No 154301.

22 septembre: Le testament de Alexandre Demers, passé le 5 décembre 1935, lequel lègue tous ses biens à son épouse, Dame Thaddée Crispin. Un emplacement de partie du No 437-35 Ville Saint-Jérôme, mesurant environ 35 pieds de largeur sur environ 135 pieds de profondeur, soit la profondeur qu'il y a à partir de la rue St-Joseph jusqu'au lot No 436-8, ce dit emplacement étant borné en front, vers le nord, par la rue St-Joseph, en arrière, vers le sud, par le lot appartenant à Aldéric Chalifoux, et de l'autre côté, vers l'est par un emplacement faisant partie des lots Nos 437-35 et 437-34 appartenant à Joseph Nadon. Enregistrée sous No 154323.

Saint-Jérôme, le 8 octobre 1947.

(Signé) Léonard et Turbide.
Régistrateurs.



Voici une autre photographie de l'Epluchette de Blé d'Inde des Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme. On aperçoit, de gauche à droite: Mme A. Le-coudé, Mlle G. Bellerose, M. C. Lecoudé, Mme Dagenais, M. A. Lecoudé, M. O. Pilon, Mme J.-E. St-Denis, Mme O. Pilon, M. J. Giroux et M. J.-E. St-Denis.

Faudra-t-il en venir la?

La propriété industrielle et les Canadiens-français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de septembre 1947. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 834 rue Ste-Catherine est, Montréal.)

444,012 Chistien Boulanger de Montréal, "Interrupteur".

444,118 A. Gravel de Chicoutimi, "Bloc de construction".

444,236 Jean Tanguay de La Malbaie, P.Q. "Machine à limer les scies".

Le pain, le lait, le sucre sont à la hausse. — C'est le peuple qui souffre de cette hausse injustifiée. — Va-t-il falloir en revenir au contrôle des prix?

Lorsque la Commission des prix était en pleine activité, la guerre terminée, les gens ont crié pour demander sa disparition et rendre au commerce son entière liberté. Les autorités d'Ottawa, se doutant certainement des conséquences d'un tel geste, ont retardé autant que possible l'abolition des contrôles et laissé monter la clameur publique. Aujourd'hui, les partisans du libre commerce sont à même de constater qu'ils sont tombés entre les pattes des spéculateurs, des exploiters et des acapareurs des aliments les plus nécessaires à l'alimentation du peuple. Et nous voilà en face du spectre de l'inflation: les produits augmentent par bonds et l'ouvrier, le petit salarié exige avec raison des augmentations de salaires. La grève des employés de saison nous en fournit un exemple frappant. Cette période d'inflation passée, ce sera la chute des prix, la crise, le chômage. Et nous l'aurons bien voulu. Ajoutons à cela que le marché anglais nous fermant en partie ses portes, notre commerce extérieur va subir une crise que le gouvernement devra essayer de conjurer. L'avenir économique du pays, malgré toutes les apparences, n'est pas rose.

Ce qui vient de se produire depuis quelques semaines prouve que les pouvoirs publics ont cédé encore un peu vite aux pressions de gens assoiffés de gros profits et qui poussaient, dans l'ombre, les agents à leur solde pour réclamer la liberté du commerce. On aurait dû garder le contrôle des articles les plus essentiels à l'alimentation et laisser gueuler les profiteurs.

Quand l'Etat prenait des décisions de cette nature durant la guerre, on procédait toujours de manière à protéger le fisc contre les pertes de la spéculation éventuelle. Instituaient-on une taxe nouvelle? On s'arrangeait pour prévenir toute course sur la marchandise taxée. Pourquoi ne prend-on pas le moyen d'accorder aux consommateurs la même protection? Ainsi, que de clients se sont vu refuser de la farine depuis deux jours parce que l'on attendait la hausse. Est-ce le marchand de gros ou le détaillant qui manquait de marchandises?

Quelles seront les conséquences de la présente situation? Elles s'affirment d'une façon bien claire: museler les profiteurs et prendre les mesures nécessaires pour enrayer toute augmentation nouvelle. C'est dire que le gouvernement devra répondre aux demandes qui lui sont faites et revenir au contrôle des prix sur les articles essentiels à la vie. C'est du socialisme d'Etat, direz-vous, mais vaut mieux cette mesure arbitraire que de marcher vers une crise inévitable et crever de faim sur un amas de provisions.

Belle fête à Mont-Laurier

Cérémonie à la cathédrale en l'honneur de S. Exc. Mgr J.-E. Limoges.

A l'occasion des noces d'argent épiscopales de S. Exc. Mgr J.-E. Limoges, s'est déroulée une belle cérémonie religieuse dans la cathédrale de Mont-Laurier lundi soir.

Un nombreux clergé a accompagné Mgr Limoges de l'évêché à la cathédrale où il a été reçu solennellement par Mgr R. Jutras, vicaire général du diocèse. Celui-ci a présenté à Son Excellence les vœux des prêtres et des fidèles du diocèse. Il a souligné en termes éloquentes tout ce que comporte de labeurs et de dévouement une si longue carrière épiscopale.

Son Excellence, en réponse aux vœux, a insisté surtout sur la collaboration de son clergé et de ses fidèles, ce qui lui a permis d'accomplir avec fruit son œuvre de pasteur.

Son Excellence, en réponse aux vœux, a insisté surtout sur la collaboration de son clergé et de ses fidèles, ce qui lui a permis d'accomplir avec fruit son œuvre de pasteur.

Nombreux clergé présent

Dans le chœur, on remarquait: S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa; LL. EE. NN. SS. Louis Rheaume, O.M.I., évêque de Timmins; A. Langlois, évêque de Valleyfield; A. Forget, évêque de Saint-Jean de Québec; P.-S. Desranleau, évêque de Sherbrooke; N.-A. Labrie, évêque de golfe St-Laurent; G. Berry, évêque de Peterborough; W. Smith, évêque de Pembroke; Mgr J.-O.-V. Du-demaine, P.D., représentant S. Exc. Mgr Desmarais évêque d'Amos; Mgr E. Jetté, V.G., représentant S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette; le chanoine Maurice Patry, représentant S. Exc. Mgr Pelletier, évêque des Trois-Rivières; Mgr Hilaire Chartrand, P.A., V.G., d'Ottawa; Mgr J. Dorais, P.A., Mgr A. Larochelle, P.A., Omer Lavergne, P.D.

On remarquait encore, les chanoines Bourgeois, de Nicolet; Li-

J. Poltras, des Pères de Ste-Croix; les RR. PP. Gauthier, C.S.V.; Albert Lafleur, C.F.S., vicaire du général; J.-L. Bergevin, O.M.I., représentant; H.-M. Guindon, S.-M.M., représentant.

Les abbés H. Limoges, I. Hunt, A. Léveillé, M. Lacombe, P.S.S., les abbés A. Doval, C. Poirier, J. Gauvreau, J.-A. Lajeunesse, G. Sanche, B. Prasseault, R. Desjardins, N. Lapalme, A. Perrier, A. Régimbal, Beaudoin, Bélanger.

Les RR. PP. P. Laframboise, O.M.I., recteur; A. Sharron, C.S.C.; P. Leduc, S.J.; E. Degulre, C.S.C.; L. Lapalme, C.S.C.; Alcantra Dion, O.F.M.; A. Grou, C.S.C.; E. Vanier, C.S.C.; P. Boulay, C.S.C.; A. Desrochers, C.S.C.; Corcoran, C.F.S.; Robichaud, C.F.S.; Girard, O.M.I.; E. Castonguay, O.M.I., Maniwaki.

Le lieutenant L.-E. Grothé et les commandeurs C. Côté et C. Cartier, de l'Ordre du Saint-Sépulchre; le chevalier Albion Jetté, de l'Ordre St-Grégoire.

Lors du prochain festival cinématographique qui se tiendra à Edimbourg en Ecosse, le Canada mettra à l'affiche: INSECTES DU POTAGER, CARAVANE BOREALES, CADET ROUSSELLE, LA POULETTE GRISE, et C'EST L'AVIRON, réalisations de l'Office National du Film.

Des statistiques récentes, compilées par des organismes anglais d'éducation visuelle, démontrent de façon bien évidente l'utilisation que l'on fait à l'étranger des films canadiens. Ainsi par exemple, en Afrique du Sud seulement, plus de 75,000 personnes voient chaque mois les réalisations de l'Office National du Film.

Du 21 juillet au 30 août se tenaient à Paris les cours d'été organisés par l'UNESCO. A cette occasion on a demandé à l'Office National du Film une copie du documentaire VOICI LA PAIX qui a été présenté alors que l'on discutait l'établissement d'un programme de compréhension internationale.

Lisez L'Avenir du Nord, l'hebdomadaire le mieux informé des Laurentides.

LORRAIN AUTO Ltée

Pièces et accessoires authentiques

Vendeurs autorisés des Autos

Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile

Tél. 58 et 59 — Saint-Jérôme

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités: Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

Tél.: 1099 - 523

295, rue ST-GEORGES

St-Jérôme, Qué.

Le jour: Tél.: 953-J
Le soir: Tél.: 820-J

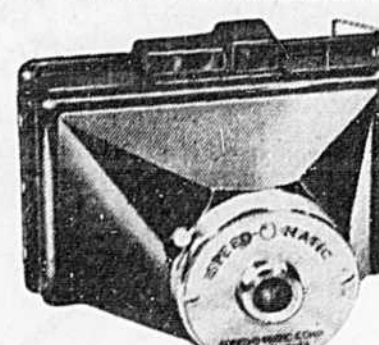
Gontran LATOUR

Assurances générales

Membre de l'Association des Courtiers en Assurance agréé

320, rue St-Georges

Saint-Jérôme



POUR VOS PROCHAINES PHOTOS

UNE SPEED-O-MATIC

Il est facile et agréable de finir vos propres photos avec une Speed-O-Matic. Aucune expérience de la photographie n'est nécessaire, tout vous est fourni avec cette camera et dès les premiers essais, vous serez séduits par les résultats. Peut s'employer soit sur le film, ou directement sur le papier.

Pour plus de détails, écrivez à

BETTER HOME PRODUCTS Reg'd.

P. O. Box 92 Station R

MONTREAL 10

Prêt à subir votre inspection



Des illustrations et des entrevues au sujet d'un produit sont recommandables pour éveiller votre intérêt, mais pour être convaincu de ses mérites, vous désirez voir le produit. Vous avez probablement lu ou entendu bien des faits remarquables concernant le "Quonset 20" Stran-Steel, la construction tout acier éprouvée durant la guerre. S'il en est ainsi, vous serez heureux d'apprendre qu'une de ces constructions à toutes fins a été érigée dans votre localité. Elle est maintenant prête à subir votre inspection. De vingt pieds de largeur par toute longueur désirée, en sections de douze pieds, le "Quonset 20" peut s'adapter à des centaines d'usage de la ferme et de l'industrie. Économique à l'achat, au montage et à l'entretien, il vous donne une construction permanente — à l'épreuve du feu et pouvant résister aux assauts du climat et de la vermine. Pourquoi ne pas en faire l'inspection aujourd'hui? Alors consultez-nous au sujet des prix et des détails.

Les constructions "Quonset" Stran-Steel sont les produits de la division Stran-Steel, Great Lakes Steel Corporation, une unité de la National Steel Corporation.

La livraison se fait de Montréal

Adressez-vous à:

S. D. MILLER & Sons

416, Transportation Bldg.
132 ouest, rue St-Jacques

'Le Quonset' 20

Stran-Steel



Téléphone PLateau 6310
Montréal, Qué.

Quel Plaisir de Fumer



LA CIGARETTE ET

LE TABAC À CIGARETTES

Texte de l'allocution donnée par M. Roméo Dufort, de la Chambre de Commerce, au congrès de St-Jérôme

UNITE

La création d'un département des services français à la Canadian Chamber of Commerce est un geste tout à l'honneur de cette puissante organisation d'affaires et de la majorité de langue anglaise qui la compose. En effet les membres de la Canadian Chamber of Commerce se répartissent comme suit: Sur un total de 445 chambres membres il n'y a environ que 50 chambres (bilingues pour la plupart) de langue française; quant aux membres associés, il y a à peine cent cinquante canadiens-français sur un total de 1250 membres. Les chiffres parlent par eux-mêmes et il n'est pas nécessaire d'élaborer sur le fait qu'ils prouvent.

N'allez pas croire qu'en vous exposant cette vérité j'ai l'intention de faire naître chez vous un sentiment de reconnaissance envers ceux qui ont conçu de mettre le français en usage à la Canadian Chamber. Loin de là. En ce faisant nos amis de langue anglaise ne songeaient nullement à faire une charité ou une concession à une minorité sympathique. Ils ont décidé la création du département des services français parce qu'ils avaient réalisé qu'une organisation qui se désigne comme nationale ne l'est vraiment que si les principaux éléments ethniques dont se compose la nation y sont représentés. Une organisation canadienne exclusivement composée de membres d'origine anglaise ou d'origine française ne peut pas se dire nationale au vrai sens du mot et dans ses relations avec le gouvernement fédéral une telle organisation ne reflète qu'en partie l'opinion canadienne en matière nationale. La Canadian Chamber of Commerce ayant réalisé sa faiblesse dans ce domaine s'empresse d'y remédier en prenant le moyen d'amener dans ses cadres l'élément français de la nation canadienne.

Le moyen pris fut la création des Services français. La tâche de ce département consiste primordiallement à interpréter l'opinion canadienne-française auprès de l'élément canadien-anglais et inversement en vue de l'unité canadienne par la compréhension réciproque et la coopération franche entre deux partenaires égaux et poursuivant un but commun.

La création du département français a pour résultat de faire de la Canadian Chamber of Commerce une organisation franchement canadienne et vraiment nationale par l'application pratique de cette vérité que le Canadien de langue anglaise n'est pas plus Anglais que le Canadien de langue française n'est Français. L'un et l'autre sont tout simplement Canadiens. Quand, de part et d'autre, cette vérité sera universellement comprise, le problème de l'unité nationale n'en sera plus un.

Cette "unité nationale" ne signifie pas uniformité car, si nous vivions à l'uniformité nous travaillerions à notre affaiblissement national. En effet, l'uniformité implique la dominance d'un groupe et l'asservissement de l'autre; elle implique aussi l'abolition des différences ethniques. La force actuelle et potentielle de la nation canadienne repose précisément dans la variété heureuse des caractères propres à chacun de nos deux groupes ethniques. Ces caractères ne sont incompatibles que dans les discours de certains gens plus soucieux de leur profit personnel que de l'avenir de la nation et qui, pour cette raison, s'appliquent à semer la discorde, à nourrir les haines de race, et en un mot à faire tout pour empêcher un rapprochement qui nous permettrait de nous connaître tels que nous sommes et non comme ils nous dépeignent les uns aux autres.

Pour en revenir à la question du département des services français comme moyen d'amener dans les cadres de la fédération canadienne des Chambres de Commerce, les Chambres de langue française, permettez-moi d'analyser une autre conséquence éventuelle de l'adhésion des Chambres françaises au mouvement national des Chambres de Commerce. Mais avant d'aborder cette question il est important d'expliquer de quelle façon l'attitude de la Chambre du Canada est déterminée en regard des questions d'intérêt national. Ceci fait voir par résolution à une assemblée générale approuvant une déclaration de principes ou par référendum auprès des membres et dans un cas comme dans l'autre, il faut majorité absolue. Si nous prenons en considération qu'il y a au Canada environ 200 Chambres de Commerce dont les membres sont en majorité de langue française et en supposant que ces Chambres deviennent toutes membres de la Chambre du Canada (il n'y en a que 50 actuellement sur un total de 445 chambres-membres) il est évident que l'opinion canadienne-française aurait autant de poids que l'autre et pourrait jouer un rôle de première importance dans la détermination de l'attitude de la Chambre en regard des affaires nationales.

Si les Chambres de langue française ne profitent pas de ce levier puissant que l'on met à leur disposition, elles seront seules à blâmer et l'influence de la Chambre nationale restera la même car, comme nous l'avons dit au début, la création des Services français a pour ainsi dire consacré son caractère national et le refus de nos Chambres de répondre à l'invitation qui leur est faite serait à l'avenir une approbation tacite de l'attitude de la Chambre sur les questions nationales. Qui ne dit mot, consent! On nous invite à faire valoir notre opinion à titre d'égaux... Profitons-en! Je dirai plus, Du point

2020 —



Par: Foko Reardon

En marge d'une publicité intelligente

(Par A. Despatie)

La revue "Newsweek", une des seules publications hebdomadaires américaines qui peuvent se lire sans qu'un lecteur ne retrouve au bord d'un abîme de stupidité, "Newsweek", publie d'extraordinaires choses des annonces d'une belle tenue. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les premières pages de chaque livraison pour s'en convaincre.

Depuis quelques semaines les lecteurs auront remarqué la publicité tout à fait originale de la Compagnie Warner & Swasey, fabricants de machinerie pour ateliers, mécaniques.

Il suffira, je crois, de traduire l'annonce d'une des dernières semaines pour convaincre nos lecteurs que tout n'est pas aussi standardisé qu'on le pense aux E.-U.

ON NE NEGOCIE PAS SON SALAIRE. — ON LE FABRIQUE

Si l'on devait négocier son salaire, chacun de nous s'occuperait de négocier un revenu de un million de dollars par année. Mais ce n'est pas aussi simple que cela.

Vous manufacturez un produit; il est vendu. Ce prix de vente doit comprendre le coût du matériel employé, les taxes pour le gouvernement du peuple et un très petit montant pour permettre à votre compagnie de conti-

nuer ses affaires. Ce qui reste — et c'est une bien importante partie du tout — ce sont vos salaires.

Si vous produisez plus, il est entendu qu'il y en aura plus pour vous. Si vous produisez moins, il est incontestable que vous aurez moins.

VOUS décidez de vos salaires par VOTRE production. Et vous décidez plus que cela — la sécurité de votre position. Si vous produisez moins et avec moins d'efficacité, il est logique que cela coûtera plus cher. Si cela coûte plus cher, moins de personnes achèteront ce que vous produisez. Et si moins de personnes achètent le produit fabriqué par vous, votre position n'est plus aussi bien consolidée.

Les prix et salaires et la sécurité de votre position dépendent de VOTRE PRODUCTION PERSONNELLE. Ceci est VOTRE RESPONSABILITE.

Les lecteurs auront compris qu'il s'agit dans cette annonce

bien faite de faire entrer une idée dans la tête des travailleurs, qu'ils soient américains ou canadiens. En effet, les imbéciles à tant le mot délégués par des chefs étiquetés "communistes" ou autres trouble-fêtes, veulent que nos ouvriers lâchent les rênes à leurs revendications. Ces mêmes chefs ne comprennent pas la logique d'une telle publicité. Il serait difficile pour eux de réussir leurs petites grèves en parlant avec tant d'honnêteté. Les lieux-communs et les mensonges flagrants ont plus de prise sur le peuple pourtant assoiffé de vérité.

Nous publions gratuitement vos nouvelles.

Laflamme & Bourassa

ANNONCENT

qu'ils viennent de s'équiper de nouvelles machines modernes pour la fabrication de blocs en béton de

8 x 8 x 16" et 4 x 8 x 16"

"VIBRES"

ce qui fait que ces blocs sont parfaits sous tous rapports.

Une visite vous convaincra

Tél. : 328-W — 328-J

Saint-Jérôme, Qué.

PRIX SUR LIVRAISON À ST-JÉRÔME DES VOITURES GENERAL MOTORS

DANS un but d'information publique, nous avons publié à l'occasion les prix sur livraison des automobiles General Motors.

Conformément à cette pratique, et afin d'éliminer toute incertitude ou confusion, nous publions aujourd'hui les prix de détail courants sur livraison. Ces prix comprennent l'équipement régulier d'usine, les taxes fédérales et le pneu de secours, mais non les taxes provinciale et municipale, s'il y a lieu, ni les plaques d'identité.

Nous vendons ces marques et modèles aux prix indiqués. Vous pouvez être assuré que nous en ferons la distribution la plus équitable en raison des commandes qui nous sont confiées et de la disponibilité des modèles.

Si on vous offrait, de quelque autre source, une voiture neuve ou n'accusant qu'un très faible millage, nous vous suggérons

de ne pas payer plus que les prix du présent tarif. Vous trouverez évidemment avantageux d'attendre encore un peu, afin de nous permettre d'exécuter votre commande.

Nous regrettons d'avoir à vous dire qu'il vous faudra peut-être attendre encore quelque temps. Cela est surtout dû à la crise de nombreux matériaux. La General Motors a fait un splendide travail de production dans les circonstances et elle espère en accélérer constamment le rythme. Dans l'intervalle, ces conditions, la grande popularité des voitures General Motors et une demande sans précédent rendent les délais inévitables dans certains cas. Nous vous prions d'être patient et indulgent durant cette crise de l'auto.

Nous comprenons que notre succès dépend de la confiance et de la faveur de nos nombreux clients. Nous nous efforçons constamment, par de bonnes pratiques commerciales, de justifier cette confiance et de conserver cet actif si précieux.

TOUT :

Dans les fournitures d'intérieur de maisons : SERRURES, CADENAS, CHARNIERES, etc. — ARTICLES DE SPORT —

LA FERRONNERIE ST-JEROME Ltée

Horace LIMOGES, président

Distributeur des peintures "CANADA PAINT" Matériaux de construction — Produits "BARRETT" et "ROLLBRICK" — Papier à lambris de toutes sortes — Papier à couverture — Bicycles — Pneus

Agents exclusifs de : G. H. WOODS & Co. LIMITED Manufacturiers de balais électriques Marque "ELECTRIKBROOM" et BARBY MANUFACTURING Co. Pompes automobiles

473, rue Labelle (Coin Godmer) Saint-Jérôme

Tél. 742

ALPHONSE RANGER

Enrg.

Entrepreneur-Electricien

Réparations générales Spécialités : Réparations de laveuses et soudure à l'oxygène. — Pièces de rechange de laveuses "Beatty" et autres marques. Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty" : Frigidaire, poêles électriques, repasseuses, etc.

SERRURIER

Téléphone 960-J

Saint-Jérôme



266, rue Labelle

Jour d'Actions de Grâces

Lundi, 13 octobre

BILLETS SPECIAUX

A prix réduits

sur les trains

Entre toutes les stations au Canada et à toutes les villes de la frontière américaine.

Tarif simple plus un tiers POUR L'ALLER ET LE RETOUR

A L'ALLER, billet valable à partir de midi, vendredi le 10 octobre, jusqu'à 2 h. p.m., lundi, le 13 octobre. AU RETOUR, billet valable pour départ jusqu'à minuit, mardi, 14 octobre. MINIMUM DES PRIX REDUITS Adultes en nombre 25. Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien



COURTOISE

Vous ne la rencontrerez probablement jamais, mais vous connaîtrez bien sa mère courtoise de vous demander votre numéro et de vous dire "merci".

Bien que les tableaux de distribution soient plus occupés que jamais par suite de l'installation de nombreux appareils nouveaux, la voix de la téléphoniste est toujours polie, sympathique.

Nous nous efforçons constamment d'assurer à nos abonnés un "service" qui soit à la fois le plus efficace et le moins dispendieux. L'utilité pratique, la valeur du téléphone s'accroît d'autant, et tous les abonnés en bénéficient.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA



CHEVROLET

STYLEMASTER	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
116" d'emplacement			
Coupé d'affaires	\$1247.17	\$187.83	\$1435.00
Coupé 5 places	1318.57	178.43	1497.00
Sedan de ville	1336.07	180.93	1517.00
Sedan sport	1403.85	190.15	1594.00

FLEETMASTER	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
116" d'emplacement			
Coupé 5 places	1395.50	188.50	1584.00
Sedan de ville	1413.18	190.82	1604.00
Sedan sport	1478.08	199.92	1678.00

FLEETLINE	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
116" d'emplacement			
Aéro Sedan	1440.33	194.67	1635.00
Sedan Sportmaster	1502.71	203.29	1706.00

PONTIAC

FLEETLEADER	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
116" d'emplacement			
Coupé d'affaires	\$1286.46	\$173.54	\$1460.00
Coupé sport	1358.08	183.92	1542.00
Sedan 2 portières	1375.57	186.43	1562.00
Sedan 4 portières	1443.37	195.63	1639.00

FLEETLEADER SPECIAL	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
116" d'emplacement			
Coupé sport	1453.40	196.60	1650.00
Sedan 2 portières	1471.96	199.04	1671.00
Sedan 4 portières	1498.25	202.75	1701.00
Sedan sport 4 portières	1535.97	208.03	1744.00
	1559.85	211.15	1771.00

TORPEDO SIX	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
119" d'emplacement			
Coupé sedan	1616.90	219.10	1836.00
Sedan 4 portières	1670.52	226.48	1897.00
Coupé sport	1595.70	216.30	1812.00
Coupé d'affaires	1603.33	199.67	1803.00
Cabriolet convertible	2074.39	267.61	2342.00
Sedan 2 portières	1680.73	209.27	1890.00

TORPEDO HUIT	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
119" d'emplacement			
Coupé d'affaires	1657.47	206.53	1864.00
Cabriolet convertible	2137.53	274.47	2412.00
Sedan 2 portières	1733.86	216.14	1950.00

PONTIAC (Suite)

TORPEDO HUIT DE LUXE	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
119" d'emplacement			
Coupé sedan	\$1757.40	\$237.60	\$1995.00
Sedan 4 portières	1810.99	245.01	2056.00
Coupé sport	1737.20	234.80	1972.00

STREAMLINER SIX	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
122" d'emplacement			
Coupé sedan 2 portières	1775.85	223.15	1999.00
Sedan 4 portières	1847.38	230.62	2078.00

STREAMLINER HUIT	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
122" d'emplacement			
Coupé sedan 2 portières	1836.78	230.22	2067.00
Sedan 4 portières	1902.51	237.49	2140.00

OLDSMOBILE

SPECIAL SIX	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
119" d'emplacement			
Sedan de club	\$1665.42	\$225.58	\$1891.00
Sedan 4 portières	1716.28	232.72	1949.00
Coupé de club	1854.97	224.03	2079.00
Coupé convertible	2099.44	266.56	2366.00

SPECIAL HUIT	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
119" d'emplacement			
Coupé de club	1803.00	223.00	2026.00
Coupé convertible	2166.96	275.04	2442.00
Sedan de club	1833.17	226.83	2060.00
Sedan 4 portières	1884.05	232.95	2117.00

DYNAMIC CRUISER SIX	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
125" d'emplacement			
Sedan de club	1844.37	228.63	2073.00
Sedan de club de luxe	1980.76	246.24	2227.00
Sedan 4 portières	1931.65	239.35	2171.00
Sedan 4 portières de luxe	2062.82	256.18	2319.00

DYNAMIC CRUISER HUIT	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
125" d'emplacement			
Sedan de club	1910.83	237.17	2148.00
Sedan de club de luxe	2048.23	254.77	2303.00
Sedan 4 portières	1996.12	247.88	2244.00
Sedan 4 portières de luxe	2122.29	264.71	2387.00

CUSTOM CRUISER HUIT	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
127" d'emplacement			
Coupé convertible	2527.49	329.51	2857.00
Sedan de club	2103.87	266.13	2370.00
Sedan 4 portières	2172.33	273.67	2446.00

BUICK

SPECIAL	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
121" d'emplacement			
Sedanet	\$1935.82	\$234.18	\$2170.00
Sedan 4 portières	2012.44	243.56	2256.00

SUPER	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
124" d'emplacement			
Sedanet	2170.84	268.16	2439.00
Sedan convertible	2665.72	342.28	3008.00
Sedan 4 portières	2281.84	281.16	2563.00

ROADMASTER	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
129" d'emplacement			
Sedanet	2515.20	306.80	2822.00
Sedan convertible	3058.50	385.50	3444.00
Sedan 4 portières	2651.97	322.03	2974.00

CADILLAC

SÉRIE 61	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
126" d'emplacement			
Coupé 5 places, 2 portières	\$2562.61	\$310.39	\$2873.00
Sedan 5 places, 4 portières	2703.51	327.49	3031.00

SÉRIE 62	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
129" d'emplacement			
Coupé 5 places, 2 portières	2841.39	344.61	3186.00
Convertible de club, 2 portières	3309.67	409.33	3719.00
Sedan 5 places, 4 portières	2933.23	355.77	3289.00

SÉRIE 60	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
133" d'emplacement			
Sedan 5 places, 4 portières	3696.49	450.51	4147.00

SÉRIE 75	Prix de détail	Taxes fédérales de vente et d'accise	Prix total sur livraison
136" d'emplacement			
Sedan 5 places, 4 portières	\$157.21	628.79	\$786.00
Sedan 7 places, 4 portières	\$406.96	660.04	\$1067.00
Impérial 7 places, 4 portières	5637.69	688.31	6326.00
Sedan d'affaires 9 places, 4 portières	5040.34	614.66	5655.00
Impérial d'affaires 9 places, 4 portières	\$258.56	641.44	\$900.00

Les prix sont susceptibles de changer sans avis.

GM-147AF

Voyez Plus. Payez Moins!

VOYAGEZ par AUTOBUS

TAUX BAS!

Prix de voyages de St-Jérôme

Le rôle d'une Chambre de Commerce

Texte de la conférence prononcée au congrès des Chambres de Commerce du district de Piedmont, par M. Leonard Roy.

(suite de la semaine dernière)

CHAMP D'ACTION

Ce mécanisme qui s'appelle la Chambre de commerce, n'a de valeur que par les résultats qu'il produit. Pour le membre, pour le public, pour l'autorité constituée, les réalisations d'une Chambre de commerce sont ce qui compte. Ses réalisations, c'est-à-dire de son influence, ne sont que des outils. On pose, en conséquence, comme principe que dans une Chambre de commerce l'organisation optimum est celle qui conduit aux meilleurs résultats, le plus vite possible et avec le moins de frictions possible.

A la lumière de ces constatations d'expérience, il semble qu'une des plus grandes difficultés qui confrontent actuellement nos chambres de commerce soit la limitation de leur champ d'action. Des sollicitations de toute part ont tendance à faire dévier les chambres de leur buts essentiels, des lignes de force de leur doctrine économique.

Toute chambre a, en effet, une doctrine, évolutive ou non, publiée ou non. On la trouve dans la suite des décisions qu'elle a prises durant un certain nombre d'années, et sur un ensemble de questions de même nature ou à peu près. La doctrine existe encore à l'état latent chez les membres de la Chambre, dans l'esprit des officiers et surtout chez le secrétaire.

Une indication générale des tendances est tout de même nécessaire. Très rares cependant sont les chambres de commerce qui possèdent un code ou encore leur doctrine, ou encore l'idéal qui a présidé à leur fondation. Aucun texte n'existe qui soit clairement rédigé en qu'on puisse examiner sous la forme d'un imprimé. Ce n'est que très récemment que certaines des grandes chambres américaines ont entrepris de codifier les principes qui les orientent, principes qui constituent en quelque sorte leur doctrine. La mise au point de cet ensemble de principes est cependant d'une nécessité absolue.

L'ensemble de toutes les activités des chambres de commerce, de leurs réclamations, de leurs efforts, de leurs campagnes, constitue, tout de même, pour un territoire donné comme celui de la province de Québec, un véritable corps de doctrine qui indique le champ d'action normal, le champ d'action qui doit être couvert par ces chambres. Les limites de ce champ, dans leurs attributions tout en fournissant la flèche de direction de toute nouvelle initiative.

Dans le Québec, nous connaissons notre champ d'action. Il est des plus magnifiques. Ce qui nous frappe, dans les activités de nos Chambres, c'est la similitude d'aspiration, la communauté de pensée qui marquent leurs différentes promotions commerciales, industrielles et civiques et qui donnent, par leur addition sur plan provincial, un ensemble de points de vue constants, complémentaires les uns des autres, digne d'un véritable programme économique. Si vous relevez les recommandations de nos chambres, depuis 10 ou 15 ans, vous y trouvez les grandes lignes de ce programme économique que nous pourrions résumer ainsi :

Nos Chambres de commerce par l'inventaire de leurs possibilités industrielles locales, par l'étude des tendances de leur marché, par le recensement de

la main d'œuvre qualifiée, par le relevé de l'étendue et de l'efficacité des moyens de transport, ont maintenant la preuve que le Québec est appelé à s'industrialiser. Nos Chambres ne sont pas sans réaliser, cependant, que cette industrialisation ne peut se faire sans nous exposer aux pires dangers : "Sommes-nous sûrs d'être les maîtres de l'industrie du Québec comme nous étions maîtres incontestables de la terre de nos pères?" Ce sentiment de prudence les engage à rechercher les garanties nécessaires d'une part dans la maîtrise de nos deniers, de notre force financière; d'autre part dans une éducation, une compétence qui nous rendent indispensables devant le fait de l'industrialisation en progrès, nos organismes ont conjugué leurs efforts pour sauvegarder l'initiative privée, sans perdre de vue cependant que toute propriété, une fonction sociale, que toute entreprise est hypochèque envers la société de sorte qu'il faut à notre économie une orientation en fonction d'une politique économique sagement conçue.

Tenantes de l'initiative privée, de la petite entreprise, nos Chambres réclament la décentralisation économique. Les promotions industrielles de nos organismes ont ouvert les yeux sur l'opportunité et l'urgence d'une telle politique. Cette décentralisation ne doit pas cependant être un mortel ennemi de l'unité, car le travail pour la mise en valeur des ressources naturelles, pour le développement commercial et industriel d'une localité déborde vite des cadres restreints pour s'étendre à toute une région. De sorte que nos Chambres sont de plus en plus convaincues que le progrès du Québec repose sur le progrès de chacune de ses régions. Enfin elles sont unanimes à reconnaître que la meilleure garantie du progrès réside dans la connaissance parfaite de ce que nous avons, par l'inventaire de nos ressources et d'une exploitation rationnelle de celles-ci.

Disons enfin que cet ensemble de doctrine économique s'inspire d'un patriotisme de fierté nationale qui, sans viser à être désagréable à qui que ce soit, nous engage à nous tailler, par la compétence, le travail et la solidarité, une place de choix dans la vie de la nation.

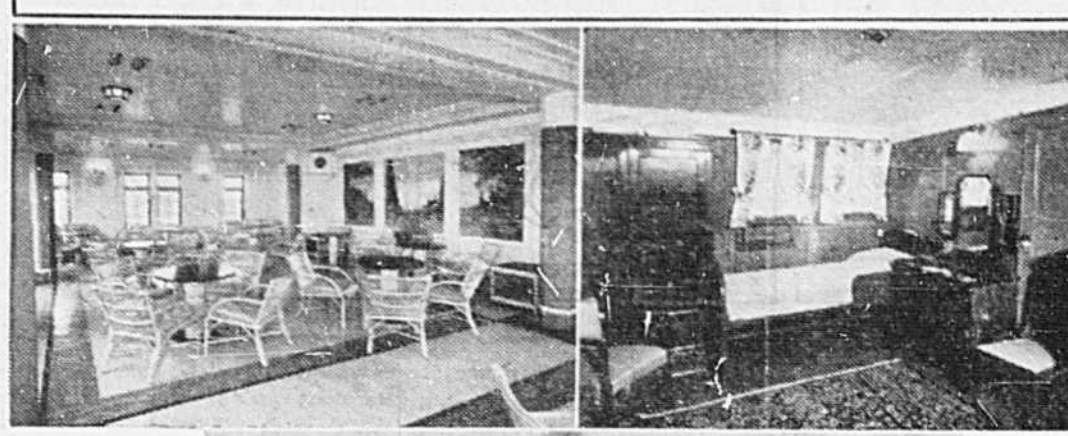
Voilà le champ d'action que se sont tracé nos chambres de commerce jusqu'à présent, voilà les buts principaux qu'elles poursuivent, voilà les lignes de force de leur doctrine économique. C'est donc dans les limites de ce cadre qu'elles doivent chercher à obtenir les meilleurs résultats pour leur travail et à accroître ainsi leur prestige. Aucune sollicitation ne devrait les en détourner.

Précisément parce qu'il ignore cette mission de sa chambre de commerce, un membre peut être enclin à n'y voir qu'un organe chargé de faire valoir uniquement ses intérêts.

Un membre croira que la Chambre a pour mission unique de publiciser la localité; un autre sera convaincu que le rôle de la Chambre est d'attirer tous les jours plus de touristes; un autre enfin ne démentira pas la conviction que le seul rôle d'une Chambre est d'amener de nouvelles industries.

Fondamentalement, une Chambre de commerce a pour but de traduire en actes les aspirations collectives de la population de son milieu. D'autre

LE "LADY RODNEY" REPREND SON SERVICE AUX ANTILLES



Après une brillante carrière de guerre de cinq ans, le "Lady Rodney" de la Canadian National Steamships, bien connu de milliers de militaires canadiens qui ont arpenté ses ponts durant la guerre, a été complètement rénové et a repris son service de temps de paix comme luxueux navire de croisière entre Halifax, les Bermudes et les Antilles anglaises.

Avant la guerre, le "Lady Rodney" était l'un des cinq navires de la classe "Lady" de la Canadian National Steamships. Il est, avec le "Lady Nelson", le seul survivant de la flotte de "Lady", les "Lady Drake", "Lady Hawkins" et "Lady Somers" ayant été détruits par l'ennemi au cours des hostilités. Le "Lady Nelson" sera bientôt remis en service sur la route des Antilles.

En décembre dernier, le "Lady Rodney" a été conduit aux chantiers maritimes de la St. John Dry Dock Company pour être rénové. Les ponts, les cabines ont été complètement reconstruits pour assurer le maximum de confort aux passagers. Notre photo montre, en haut, à gauche, l'une des cabines de luxe du "Lady Rodney". Ses cabines sont peintes en bleu et rose; les lits, les tables de toilette et les salles de bain sont des plus modernes. La salle de repos, à droite, située sur le pont "B" est accueillante; elle est meublée de fauteuils et de tables en rotin. En bas, le "Lady Rodney", resplendissant dans sa nouvelle toilette blanche, a repris son allure de luxueux navire de croisière.

part, la Chambre a pour but de rendre certains services spécifiques inaccessibles à l'individu seul et qui sont mis à la disposition des membres et de la communauté toute entière. La Chambre n'étudie les problèmes inscrites à son programme que du point de vue général de la communauté.

A son titre d'association, attachée à une circonscription territoriale spécifique, la Chambre a naturellement comme devoir de promouvoir et de défendre les intérêts de sa communauté contre les empiétements des autres localités. La Chambre est, jusqu'à un certain point, l'agent dont la communauté se servira pour maintenir une position de concurrence avantageuse.

Dans ce vaste champ d'action, nous pouvons réduire l'activité d'une Chambre de commerce à trois secteurs principaux: 1- l'expansion commerciale; 2- l'expansion industrielle; 3- le civisme.

1- Une chambre de commerce doit consacrer beaucoup de ses efforts au secteur commercial. Un grand nombre de ses membres y sont vitement intéressés, cependant que la satisfaction des besoins de la population y est en jeu. La Chambre doit s'occuper du commerce de détail, du commerce de gros et du commerce international.

Dans un programme à long-échéance, elle entreprendra l'étude de son territoire commercial et l'analyse du marché normal de la localité. Après un relevé des limites du territoire auquel elle s'intéresse, il faut en établir la valeur commerciale en regard de la population, de l'état de dispersion de cette population, du standard de vie dont jouit le milieu, des barrières naturelles qui peuvent poser des entraves à un mouvement plus considérable d'acheteurs possibles, et des moyens de transport qui influencent la vente. Il restera ensuite à la Chambre d'étudier les moyens d'étendre l'avantage l'influence du centre commercial de sa localité. Elle mettra aussi à son programme, l'étude des méthodes de com-

merce actuellement employées chez elles et les tendances de la concurrence. Les entreprises de distribution ayant sans cesse besoin de protection et de réglementation, c'est à la Chambre d'y voir: en réclamant les changements ou améliorations nécessaires dans les législations et les impôts; en surveillant la concurrence pour l'empêcher de devenir indisciplinée; en rappelant sans cesse aux intéressés que: "Le commerce doit établir ses propres règles du jeu et jouer franchement, sans quoi le gouvernement le fera pour lui." Il ne faut pas oublier, en effet, que le succès du marchand dépend de la satisfaction du consommateur. On pourra abuser du consommateur un certain temps mais ce ne sera pas impunément. Des formules nouvelles de commerce surgissent qui feront disparaître ceux qui auront abusé.

La Chambre pourra aussi rendre service au commerce en organisant des cliniques où les marchands discutent entre eux de leurs problèmes et cherchent à améliorer leurs entreprises mutuellement. Elle pourra aussi organiser différentes manifestations comme des concours de montres, concours de popularité chez le consommateur, un commun, journées d'études et soupers-causerie, etc.

2- Les services aux industries existantes dans une localité et les efforts pour amener de nouvelles industries font partie de l'essence même d'une Chambre de commerce. L'industrie s'étend ici dans son sens le plus large et ne se limite pas à l'industrie manufacturière. L'agriculture, le tourisme, l'exploitation de la forêt, l'extraction des minéraux sont des industries dont une chambre de commerce doit se préoccuper.

Dans un programme à long-échéance, une Chambre doit entreprendre l'inventaire des ressources naturelles de la région en vue de dresser le casier industriel de sa ville.

Il lui faut consacrer beaucoup d'efforts à garantir, si possible à augmenter, les revenus primaires de sa population. On verra par là que la Chambre doit s'efforcer de faire produire chez elle des biens ou des services susceptibles d'amener dans la localité des revenus provenant de l'extérieur. Le but est évident. Il s'agit, à l'aide du travail de la population, d'enrichir cette dernière avec les contributions de l'extérieur et d'augmenter ainsi continuellement l'équipement social local.

Il importe que le casier industriel contienne, entre autres choses, une étude sur les facilités de transport de la localité; un relevé des sources d'énergie électriques; un inventaire de la main d'œuvre, de sa compétence, de sa stabilité et une étude sur la capacité de la ville en question d'absorber de nouvelles industries sans nuire à la situation du logement, aux services essentiels à la vie, au bien-être et à la santé et enfin aux facilités d'éducation.

Il faut surtout s'appliquer à rendre service aux industries existantes dans sa localité. Souvenons-nous, en passant, que c'est une erreur pour une chambre de commerce, de concentrer ses efforts uniquement sur le recrutement de nouvelles industries. Par sa nature même, le travail de recrutement de nouvelles industries est fertile en déceptions. On n'obtient que de très rares résultats qu'à très longs termes. Il risque par ailleurs de déséquilibrer la communauté. Le recrutement de nouvelles industries, sagement conçu et fait avec doigté, demeure tout de même absolument recommandable. Il importe de remarquer qu'il faut donner autant d'importance, si non plus, à l'industrie existante. On oublie malheureusement trop qu'à moins de conserver les industries existantes on n'en pourra obtenir de nouvelles.

Ce sera aider nos industriels de la place, d'une manière tangible, que de s'organiser pour leur fournir le plus de renseignements possibles; de travailler avec eux au réajustement de certains taux de transport; de voir à la correction des tarifs d'utilité publique; de chercher à faire baisser les taux d'assurance; de collaborer à la finance saine de la ville en vue d'une diminution de taxes; de s'intéresser à la formation d'apprentis et de main d'œuvre experte; d'aider à la solution des conflits ouvriers etc.

3- Quant à l'activité d'une chambre, dans le domaine du civisme, il importe de souligner que cette activité en est une de

miques et politiques se confondent dans la multiplicité des problèmes de chaque jour.

Nous devons forcément nous limiter notre but, ici, était de vous donner un aperçu général du champ d'action d'une Chambre de commerce dans une localité, ce que nous venons de faire.

III RELATIONS AVEC LES AUTORITES CONSTITUEES

Nous avons dit que ce qui compte aux yeux du public et des autorités constituées se sont les résultats obtenus par l'action de la Chambre. C'est cela qui bâtit le prestige.

Ceci met en cause l'importance question de nos relations, comme corps publics, avec nos autorités gouvernementales, dont je voudrais vous dire quelques mots avant de terminer.

Avant de soumettre un projet aux autorités, une Chambre de commerce doit se demander si ce projet a de la valeur en lui-même. Elle doit prendre soin de vérifier s'il ne soulève pas des conflits d'intérêts généraux impossibles à concilier. Elle doit mesurer soigneusement sa possibilité de réalisation sans quoi elle risque de se discréditer par son manque de sérieux. Il lui faut aussi démontrer parfaitement l'utilité de ce projet de même que son opportunité. Ces facteurs constituent la mesure préalable d'après laquelle toute Chambre de commerce sage devrait évaluer ses chances de succès avant d'entreprendre de mousser un projet sous ses auspices.

Il est certes possible d'ignorer ces facteurs et de réussir quand même. C'est justement de telles façons d'agir qui ont faussé les rouages de la démocratie et ont provoqué la naissance des régimes totalitaires. Dans une démocratie saine, l'ignorance des facteurs énumérés plus haut conduit ordinairement à la faillite.

Il convient aussi de remarquer que la réalisation d'un projet est conditionnée par la bonne ou mauvaise opinion qu'ont les gouvernements de la Chambre concernée. C'est dire que nos organismes ont intérêt à entretenir des relations excellentes avec les personnes en place.

Les gouvernements ont reçu mandat du peuple et lui sont responsables. La Chambre de commerce n'est comptable qu'à ses membres. C'est précisément à cause de ce fait que la Chambre n'a pas le droit de prendre des attitudes d'arrogance. Son rôle est d'être à l'écoute d'un avis. Plus l'avis sera évidemment désintéressé, plus le projet aura été sérieusement étudié, mieux la cause sera présentée et plus la réception sera bonne.

D'autre part, les gouvernements doivent être convaincus de la valeur représentative de la Chambre. Si cette conviction fait défaut, à moins que le projet ait une éminente valeur, la Chambre sera traitée comme une quantité négligeable.

Dans le domaine du bien-être social, une Chambre de commerce trouvera profit à s'occuper d'urbanisme, à initier ses membres aux études sur l'expansion possible de leur ville, au zonage et à l'aménagement des différents quartiers réservés à l'habitation, à l'industrie ou au commerce, à la circulation et aux réaménagements qui s'imposent, au plan d'ensemble de développement d'urbanisme et des services d'utilité publique, enfin aux questions d'embellissement en général, de nettoyage, de plantation d'arbres, etc. C'est le rôle d'une chambre de commerce d'encourager la formation de commissions d'urbanisme municipales partout où elles n'existent pas et de les aider, au besoin, au début de leur existence.

L'habitation pose aujourd'hui un problème auquel une chambre de commerce ne saurait demeurer indifférente. Ce qui l'intéresse surtout, dans cette question, se sont les formules pratiques capables de remédier à ce malaise social, si grave de conséquences. L'étude des lois de prêt à l'habitation, le relevé des obstacles qui nuisent à la construction, la préparation d'un code du bâtiment, la lutte contre les taudis, voilà autant d'aspect de cette question que les membres d'une Chambre devraient étudier.

L'hygiène publique requiert aussi l'attention des chambres de commerce. Etant un facteur économique important pour le commerce et l'industrie, une chambre a intérêt à faire étudier les améliorations possibles aux systèmes d'égout et d'égouts; la qualité de l'eau, la puanteur, la destruction des déchets, l'élimination de la fumée et des odeurs inconfortables, le développement de l'hygiène industrielle et des services d'hôpitaux adéquats, etc.

L'éducation, la sécurité sous ses diverses formes dans la rue, à l'usine, dans les endroits publics, la sécurité par la police, la sécurité par la prévention des incendies; l'organisation des loisirs, voilà des problèmes qui se posent à l'attention des membres d'une chambre de commerce et qui doivent faire l'objet d'une particulière attention des dirigeants de celle-ci parce qu'ils ont une incidence économique, et parce que, surtout, ils sont susceptibles de se traduire par beaucoup de prestige pour l'organisme qui s'en occupe activement.

Il nous aurait fallu ajouter à cette longue liste de activités civiques locales, toutes celles qu'une Chambre peut faire sur les plans provincial et national. Que ce soit dans les questions politiques, les législations ou les finances publiques, il arrive souvent que nos Chambres aient l'occasion de faire oeuvre utile.

En résumé, l'accueil que les gouvernants menagent à une Chambre est en relation directe de son prestige. Le prestige, cependant, ne s'acquiert que par le sérieux, le désintéressement, l'honnêteté, l'absence de préjugés, le désir sincère de servir, la neutralité vis-à-vis les partis et le nombre. L'arrogance engendre l'indignation, la servilité entraîne le mépris.

Il n'est pas dans les cadres de cette causerie de vous parler de la technique de présentation de vos projets aux gouvernements; la forme des mémoires, la présentation des arguments pour et contre, etc. Permettez que je vous rappelle cependant qu'une connaissance assez avertie des conditions psychologiques, des réactions naturelles, des tendances des milieux dans lesquels évoluent ministres, députés et fonctionnaires est nécessaire au succès des entreprises d'une chambre auprès des autorités. Il faut comprendre les exigences de l'opinion publique pour nos hommes politiques, les conflits constants entre intérêts particuliers et l'intérêt général, le court temps que ces hommes peuvent consacrer à l'étude, les susceptibilités et les ambitions légitimes des fonctionnaires supérieurs, etc.

Une Chambre qui tient compte de tout cela n'aura pas de difficulté à faire triompher une bonne cause. Son attitude toutefois doit en être une de compréhension. Si elle réussit, elle ne doit pas hésiter à distribuer les crédits à qui de droit, allant même jusqu'à n'en réclamer aucun. Après tout, ce qu'une Chambre désire c'est rendre service à ses membres et à sa communauté. Elle n'a que faire de la recherche de la gloire. Nos hommes publics sont assez mal payés pour cela.

Nous disposons maintenant de LAINE MINERALE 2" et 3"

Papier bardeaux de différentes couleurs
Papier à couverture et lambris
Goudron et asphalte
Feuilles amiante unies ou carrelées
"FLEXBOARD"
Veneer de 3/4" en pin rouge
Portes unies ou à panneaux

The EAGLE LUMBER Co. Ltd.

300, rue St-Janvier — Tél. 60
ST-JEROME

Le Meilleur au Canada AU SERVICE DU PUBLIC

LE JOURNALISTE REGIONAL

Serviteur de sa région, défenseur de la cause publique, le journaliste régional s'intéresse au progrès et à tous les aspects de la vie dans son petit centre et les campagnes avoisinantes. A la fois guide, conseiller, protecteur et disséminateur de renseignements, il est avant tout l'ami de tous!

Les hommes comme le journaliste régional — qui appartient au nombre de nos meilleurs citoyens — sont au service du public, à votre service.

BRASSERIE DAWES BLACK HORSE

★ BRASSERIE DAWES BLACK HORSE... FONDÉE EN 1811 ★

Beau temps Mauvais temps

elles valent toujours de l'argent comptant

Quel que soit le temps qu'il fasse, quels que soient vos soucis, vous vous sentirez plus à l'aise et mieux en sécurité, si vous avez une réserve d'Obligations d'épargne du Canada. Elles peuvent être encaissées en tout temps, au prix d'achat, plus les intérêts à 2 3/4%.

Tout particulier pourra posséder des Obligations de la nouvelle émission jusqu'à concurrence de \$1000. Elles se vendront au comptant ou par versements. Bénéficiez sans tarder de l'excellente occasion d'économiser qu'elles vous offriront. Achetez-les dès qu'elles seront disponibles.

EN VENTE A PARTIR DU 14 OCTOBRE dans les banques et chez les courtiers en valeurs. Vous pourrez en acheter aussi au moyen de retenues sur le salaire.

QUI ÉPARGNE GAGNE

Les Obligations d'épargne du Canada DEUXIÈME ÉMISSION



LE MONDE



SPORTIF



2 JEROMIENS AVEC LE CLUB CANADIEN

Tous les ans, les clubs de hockey professionnels mettent à l'essai un groupe de jeunes joueurs. Quelques chanceux font le saut dans le circuit majeur, d'autres sont cédés à des clubs mineurs ou amateurs et le plus grand nombre sont tout simplement renvoyés. Il arrive quelquefois qu'une de ces recrues affiche une tenue si impressionnante que les observateurs lui prédisent avant même qu'il ait fait ses preuves dans des parties régulières, un avenir glorieux. Cet automne, on classe les jeunes Locas et Campeau, deux jé-

avec 32 buts et un seul assisté et les deux campagnes précédentes, il avait aussi fait sa marque de façon non équivoque.

JOUEUR COMPLET

Les talents de Jacques ne sont cependant pas limités à compter des points. Il est rapide, fort et intelligent et il a un lancer dur et précis. (Il dit que son meilleur lancer est une "shot" dans le coin des filets à une distance d'environ 10 pieds). Finalement, il a un grand courage. Beaucoup se souviennent de sa fameuse bataille avec le gros Butch Stahan l'an dernier. Durant la saison, ces deux joueurs s'étaient bousculés continuellement et l'inévitable se produisit finalement dans le détail : la bataille éclata !

Stahan appela Jacques d'un nom pas très joli et deux bâtons se levèrent, les deux joueurs tentant apparemment de s'arracher la tête. Jacques, impatient de frapper Stahan, laissa tomber son bâton, accepta un coup dans le dos et atteignit Butch avec une couple de fois avec des droites au menton avant que les autres joueurs aient eu le temps de les séparer. Locas et Stahan furent suspendus pour une partie entière pour cette bagarre, mais Jacques ne le regrette pas.

Plusieurs disent qu'un des grands atouts de Maurice Richard est sa grande force physique qui lui permet de s'arracher des mains des joueurs adversaires.



Jean-Claude "Todd" CAMPEAU

romiens, dans ce groupe ; nos deux amis ont signé avec le club de hockey Les Canadiens, de Montréal, la semaine dernière.

La direction du club Canadien avait invité Locas au camp d'entraînement pour voir s'il offrait des promesses pour l'avenir et elle avait l'intention de le faire jouer une autre année dans les rangs amateurs, mais le jeune homme de St-Jérôme a fait si belle figure durant les pratiques qu'il fera peut-être le saut professionnel dès cette année.

GRAND COMPTEUR

Jacques a tout pour réussir et il possède surtout à un haut degré ce don qu'on certains privilèges de pouvoir compter des buts à profusion. Nels Stewart, Gordie Drillon et Maurice Richard sont devenus de grandes étoiles à cause de cet atout. Maurice est un joueur bien ordinaire au centre de la glace et on ne peut vraiment pas le décrire comme un "play-maker", mais donnez-lui la rondelle dans la zone adverse et vous verrez bientôt la lumière rouge s'allumer.

Locas a la même qualité, comme le témoignent ses records des dernières années. Ainsi, l'an dernier, il fut le meilleur compteur de francs buts dans les cinq séries de détail auxquelles le Royal participa et il réussit au moins trois buts contre quatre des cinq clubs. Durant la saison, il compta 25 francs buts, soit un seulement de moins qu'Edie Slowinski des Sénateurs d'Ottawa, qui remporta la palme dans ce domaine. Quel exploit pour un joueur à sa première année dans la catégorie senior !

A sa dernière saison dans la ligue Junior du Forum, Jacques termina en tête des compteurs



Jacques LOCAS

res et à continuer à filer vers les buts après avoir été mis en échec. Locas est doué de la même qualité.

DEBUTS A 12 ANS

Jacques, malgré son jeune âge (il n'a que 21 ans), a une assez longue expérience dans le hockey. Il apprit à patiner dès l'âge de trois ans et demi et il s'aligna pour son premier club à l'âge de 12 ans, pas un club midjet, mais un club commercial, le Alfred Langlois de St-Jérôme. Il pesait alors 140 livres. A sa première saison, il termina 10e chez les compteurs ; l'année suivante, il arriva deuxième, n'étant devancé que par Tod Campeau, qui a, lui aussi, un essai avec le Canadien cet automne ; et la troisième année, il arriva premier. Il jouait alors contre des joueurs, de 20, 25 et 30 ans !

Qui remportera le championnat ?

(Par Gaston Laporte)

Aux membres des équipes d'étoiles

Depuis une semaine, il y a beaucoup de rumeurs qui circulent en ce qui concerne le championnat de la Province de Québec. Dimanche dernier, les directeurs et le Gérant de l'équipe Jérôme, monsieur Larry Beauchamp, étaient convoqués à une assemblée. Le but de cette assemblée était pour décider de la dernière partie jouée contre les Dodgers de Québec. On sait que mardi dernier le gérant de l'équipe Jérôme recevait un télégramme spécifiant qu'un protégé venait d'être levé contre l'équipe Jérôme pour la dernière partie jouée contre les Dodgers. A cette assemblée, on discuta longuement de cette partie et les officiers de l'Association Provinciale décidèrent de prendre un vote à cet effet. Le résultat de ce vote fut tout à l'honneur pour les nôtres, puisque l'on concédait la partie à l'équipe Jérôme. Les autorités de l'Association Provinciale étaient bien mal placées pour discuter de cette partie puisque les arbitres avaient rendu une décision unanime.

St-Jérôme devait rencontrer Wondover dans la finale pour le championnat provincial. Pour des raisons majeures, il en a cependant été décidé autrement. L'Association Provinciale ont alors décidé que les Jérômeiens devaient affronter encore une fois les Dodgers de Québec dans la finale pour le Championnat de la province de Québec. Cette partie sur le terrain de l'équipe qui a remporté les honneurs de la semi-finale, soit à St-Jérôme. Si parfois, les Dodgers de Québec refusaient de rencontrer l'équipe Jérôme dans la finale, les Jérômeiens seront proclamés les Champions de la province. Si Québec accepte de rencontrer St-Jérôme, cette partie sera jouée ici dimanche, à deux heures, au Stade de la rue Melançon.

Toutefois, la nouvelle n'est pas confirmée. Un télégramme de Québec est attendu pour connaître la décision des Dodgers.

Il est presque certain que les Québécois ne refuseront pas l'occasion qui leur est offerte de venir batailler pour le Championnat. Mais les Jérômeiens les attendent d'un pied ferme et nous espérons cette fois, que les Dodgers ne l'emporteront pas aussi facilement. La population sera mise au courant si cette rencontre a lieu soit par haut-parleur ou par un circulaire.

D'autres chroniques intéressantes vous seront données dans ce journal la semaine prochaine

L'équipe Jérôme vient de subir une perte en la personne de Yves Nadon qui nous a quittés pour continuer comme par l'année passée son sport favori, le hockey. Il y a quelques semaines que Yves s'entraîne comme gardien de but à Saskatoon pour l'équipe de Springfield. Les Jérômeiens lui souhaitent beaucoup de succès et espèrent qu'il sera parmi nous l'an prochain, à son poste. Yves a fait beaucoup dans la finale contre le Champêtre, et tous sont persuadés que les fervents du Baseball l'ont grandement apprécié. Yves mérite tout notre admiration pour son bel esprit sportif.

La fatigue des pieds

La fatigue des pieds gêne tous les jours, mais surtout aux moments de concentration. Pour les jeunes adonnés à l'étude, elle constitue une distraction grosse de conséquences. Comment se concentrer quand les pieds font mal ?

L'opinion médicale favorise l'enseignement aux jeunes de matières naguère hors cadre, comme les conseils sanitaires sur les méthodes approuvées de soins des pieds. Après tout, disent les docteurs, le bien-être exige ce genre de connaissances.

Montréal.—Les 52 joueurs et sept instructeurs qui ont mérité une place dans la première équipe d'étoiles, durant les 17 ans où un tel choix a été fait, recevront une magnifique rondelle en or ainsi qu'une chaussette de la part de la ligue Nationale de hockey. La première des présentations se fera à la partie entre les étoiles, à Toronto le 13 octobre.

Les 52 joueurs et les sept instructeurs qui ont été désignés ne seront pas tous présents, à la partie du 13 octobre. Il y aura, cependant, les six joueurs choisis dans l'équipe de la saison 1946-47, ainsi que tous les joueurs des équipes d'étoiles qui ont joué pour les Maple Leafs, dans le passé. Tous recevront le cadeau de la ligue, le 13 octobre. Les autres seront honorés par les clubs pour lesquels ils ont joué, quand ils ont été choisis dans les équipes d'étoiles.

Sur la face de la rondelle en or, il y a une étoile avec un diamant juste au centre. Au-dessus du diamant et de l'étoile se trouvent deux bâtons de hockey croisés avec les mots suivants inscrits : "N.H.L. All Star". Sur l'autre côté de la rondelle, se trouvent le nom du joueur honoré ainsi que les années où l'année dans lesquelles ou dans laquelle il a été choisi pour faire partie de l'équipe idéale.

La ville de la partie des étoiles, en 1948, sera Chicago. A cette occasion, les six joueurs qui se seront gagnés des places dans l'équipe d'étoiles de 1947-48 recevront la rondelle en or. On procèdera de la même façon aux jouées d'étoiles de l'avenir.

On trouvera sur une autre page la liste des joueurs, des instructeurs qui ont été choisis dans le passé avec le nom des clubs dont

ils ont fait partie ainsi que les années où ils ont été désignés.

Eddie Shore, le fameux joueur de défense des Bruins de Boston, a été choisi sept fois dans l'équipe des étoiles soit plus souvent que tout autre joueur. Chez les instructeurs, Lester Patrick, le "renard argenté" du hockey a aussi été choisi sept fois, soit plus souvent que tout autre.

Quatre des joueurs des équipes d'étoiles, Chuck Gardiner, Howie Morenz, Babe Siebert et Lorne Chabot sont maintenant décédés.

Note.—Tommy Anderson a été désigné membre de l'équipe d'étoiles de 1941-42, alors qu'il faisait partie des Americans de Brooklyn. Lorsque les Americans ont cessé de faire partie de la ligue, Anderson est devenu membre des Maple Leafs de Toronto et il sera honoré à la partie du 13 octobre.

Babe Siebert a été choisi dans l'équipe d'étoiles de 1935-36, alors qu'il jouait pour les Bruins de Boston et dans celles de 1936-37 et 1937-38, alors qu'il portait les couleurs des Canadiens.

Sweeney Schriner a été désigné dans l'équipe d'étoiles de 1935-36, comme membre des Americans et, en 1940-41, comme porte couleurs des Maple Leafs de Toronto.

L'Office National du Film présentera au mois de novembre, dans les cinémas canadiens, sa première réalisation polychrome en 35mm. Ce documentaire fera voir le long trajet parcouru par le saumon, depuis les profondeurs de l'océan jusqu'aux sources du fleuve. Le film prendra affichage dans la série En Avant Canada.

APPEL SUGGERE :

Chasseurs - pêcheurs... vous pouvez aider !

Nous sommes arrivés à la saison qui offre, au voleur des lois concernant le gibier, l'opportunité de causer de graves dégâts à nos ressources en faune.

Il est facile de prendre la truite au filet dans ses lits de frai. Il est facile d'attraper et d'abattre l'original ou le chevreuil à l'aide de projecteurs lumineux. Il est facile de les tuer dans les neiges épaisses de l'hiver avancé. Il est aussi facile de chasser le canard ou l'oie à l'aide d'appâts vivants et aux heures prohibées. Toutefois, cette chasse illégale et la vente défendue du poisson et du gibier veut tout simplement dire que plus de 125,000 hommes et femmes de la province de Québec, qui s'adonnent à ces sports, les verront disparaître, sans compter que l'un des plus grands attraits pour les touristes sera perdu. Les garde-chasse et les garde-pêche, dont les noms apparaissent sur la liste qui suit, recherchent votre coopération. Nous vous incitons à découper cette

liste et à aider l'inspecteur ou le garde le plus rapproché de votre localité, en lui communiquant, avec détails, les délits dont vous êtes témoins.

Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec

DISTRICT DE MONTREAL

Hubert Lemieux — Inspecteur, 98 ouest rue St-Jacques, Montréal. Tél. PL. 2141.

Escouade volante

R. Bergeron, C.-A. Lefrançois, A. Bourdon, E. Wheelhouse, L. Favreau, A. St-Charles, E. Gagnon, L. Savard.

Côteau Landing, (Soulanges) — P. Dingle, St-Calixte (Montcalm) — E. Lavoie, Ste-Adèle (Terrebonne) — H. Bertrand, Ste-Anne de Sorel (Richelieu) — W. Raquiere, Arundel (Argenteuil) — G. Cooke, St-Alphonse (Joliette) — M. Gareau.

Bulletin de pêche

Voici quels sont les pronostics de la pêche pour les prochains sept jours; la pêche sera bonne aux heures suivantes:

	A.M.	P.M.
Samedi	11 De: 3.10 à 9.40	De: 3.35 à 10.05
Dimanche	12 " 4.05 à 10.30	" 4.30 à 10.55
Lundi	13 " 4.55 à 11.20	" 5.20 à 11.45
Mardi	14 " 5.40 —	" 6.05 à 12.10
Mercredi	15 " 6.20 à 12.35	" 6.50 à 12.55
Jeudi	16 " 7.05 à 1.20	" 7.35 à 1.40
Vendredi	17 " 7.55 à 2.05	" 8.20 à 2.30

Ces renseignements nous sont gracieusement fournis par M. Jean-Paul Soumis, propriétaire du magasin d'articles de sports, situé rue Labelle, Saint-Jérôme.

L'ENDROIT IDEAL POUR LES SPORTIFS
MAGASIN D'ARTICLES DE SPORT
Jean-Paul Soumis
Distributeur des Moteurs "EVENURE" et bicyclettes "C.C.M."
TOUT POUR LES SPORTS
354, rue Labelle — Tél. 1199-M — SAINT-JEROME

Qu'est-ce qu'il a dit ?

Jacques Locas parlait et comprenait très peu l'anglais à son arrivée à Montréal et on raconte une aventure amusante qui se déroula au début de la saison dernière.

Le Royal avait mal joué durant la première période et Frank Carlin entra en fureur dans la chambre des joueurs. Il alla de joueur en joueur, critiquant la manière dont ils avaient joué. Finalement, il arriva devant Locas et lui dit : "If you could only understand English, I'd tell you an awful lot too!" (Si tu comprenais l'anglais, je te parlais à toi aussi!)

Ce pauvre Locas se tourna vers son voisin, Pit Morin, et lui demanda "Qu'est-ce qu'il a dit?"... La plupart des joueurs éclatèrent de rire et la tension disparut. Le Royal retourna sur la glace et se rallia pour remporter la victoire.

Jacques ne peut plus employer le vieil alibi maintenant. Il a appris l'anglais, le parle et le comprend bien.



C. Bruce Hill, de Ste. Catharines, Ont., qui a été élu président de "The Canadian Chamber of Commerce", la fédération nationale des Chambres de Commerce, à l'Assemblée Annuelle tenue à Québec, les 7-8-9 octobre, M. Hill succède à M. C. Gordon Cockshutt, de Brantford, Ont. La Chambre de Commerce de St-Jérôme est membre de la "Canadian Chamber".

Les cameramen de l'Office National du Film ont tourné les principaux aspects de la grande exposition canadienne de Toronto. Ce métrage constituera un documentaire qui sera bientôt distribué dans la série En Avant Canada.

Chronique sportive

A la Jérômeienne
(Par Pierrot)

AU HOCKEY :

Johnny Gottselig, gérant des Black Hawks de Chicago a annoncé que sa première ligne d'attaque serait la même que l'an dernier, soit le trio Bentley-Mosienko-Bentley. Il appert que la deuxième ligne sera formée de George Gee Alex Kalita et d'Adam Brown. Don Metz, ailier droit des Maple Leafs de Toronto, s'est blessé au cours d'une pratique la semaine dernière, alors qu'il est venu en collision avec le robuste joueur de défense Garth Boesch. Il sera plusieurs jours sans chausser les patins.

La direction des Hornets de Pittsburgh a annoncé que Bazz Bastien, ancien gardien de buts des Maple Leafs de Toronto, a signé son contrat avec les Hornets Lucien Leduc, instructeur des Braves de Valleyfield, a annoncé au cours de la semaine dernière l'acquisition de John Schmidt, un ailier de 26 ans. Il jouait l'an dernier pour les Olympics de Boston. Arthur Vinet, président des Braves de Valleyfield a nié la rumeur que Marcelle Bessette allait jouer pour les Sénateurs d'Ottawa, car M. Vine n'a pas donné le congé à Bessette. Donc, Marcel devra jouer pour Valleyfield ou ne pas jouer du tout dans le circuit Senior.

Les Bruins de Boston ont commencé la semaine dernière leur entraînement. Le Boston est le dernier club de la N.H.L. à se mettre à l'entraînement. Les vétérans Bobby Bauer Bill Cowley, Eddie Barry et Bill Shill ont pris leur retraite tandis que Terry Reardon a été nommé gérant des Reds de Providence.

Pit Morin qui s'alignait pour le Royal de la ligue Senior et qui a brillé pour plusieurs équipes au cours de sa carrière, est parti mercredi dernier pour le camp d'entraînement des Rangers de New-York Frank Boucher a l'intention de former une ligne avec Morin-O'Connor-Slowinski. Les Barons de Cleveland ont facilement défait le Minneapolis 5 à 0 dans une joute d'exhibition. Phil Watson s'est enfin gagné une place sur l'alignement des Rangers, dans une joute d'exhibition, alors que Phil a joué avec O'Connor et Hextal.

Le Royal de Montréal, champion de la ligue Senior et détenteur de la Coupe Allan, jouera contre les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la Coupe Stanley, le 15 octobre prochain, à Kingston. Jimmy Orlando, qui l'an dernier jouait pour le Valleyfield, s'alignera tout probablement pour le Royal de la ligue Senior cette année. Harry Watson impressionne de plus en plus au camp des Leafs et forme une ligne d'attaque avec Syl Apps et Bill Ezinkli.

AUTRE OFFRE DE SMYTHE :

On se rappelle il y a deux ans, l'offre que Connie Smythe, gérant-général des Leafs de Toronto, avait faite, soit en offrant un montant élevé pour l'achat de Maurice (Comet) Richard. Ces jours derniers, Smythe a de nouveau fait une nouvelle offre en disant : "Je suis prêt à dépenser la même somme d'argent aujourd'hui". La somme est de \$75,000.

REAY, GRAVELLE, HARVEY, CAMPEAU ET FILION ACCEPTENT LES CONDITIONS :

La direction du Canadien a annoncé samedi dernier que cinq joueurs du Canadien à l'entraînement avaient accepté les conditions. Parmi ceux-là, Reay, Gravelle et Filion sont des anciens, alors que Campeau et Harvey sont des recrues. Par contre, Léo Gravelle sera envoyé aux Bisons de Buffalo, mais sera sujet de rappel à 24 heures d'avis.

QUEBEC ADMIS :

Alphonse Thérien, président de la Ligue Junior, a annoncé que le Québec avait été officiellement admis dans les cadres de son circuit. La ligue comprendra maintenant 10 clubs avec cette dernière acquisition. Six clubs de Montréal et 4 de l'extérieur formeront les cadres de cette ligue.

UN GYMNASSE A STE-AGATHE :

Récemment avait lieu l'ouverture d'un spacieux gymnase à Ste-Agathe-des-Monts. Les jeunes de Ste-Agathe doivent cette nouvelle oeuvre à l'O.T.J. C'était l'intention depuis longtemps de cette organisation de doter cette ville d'un gymnase, et nous espérons qu'il sera profitable. Pour cette occasion, le député de Terrebonne a remis un chèque de \$300.

JACQUES LOCAS ET HOWIE RIOPELLE AVEC LE CANADIEN :

Samedi dernier, deux autres joueurs du Royal de la ligue Senior, détenteur de la coupe Allan, ont accepté les conditions du Canadien pour la prochaine saison. Riopelle qui est âgé de 24 ans comblera certainement les rêves de Dick Irvin, car c'est un ailier gauche et les Champions sont très faibles à l'aile gauche. Il est un travailleur sur toute la patinoire, c'est-à-dire qu'il travaille pour la rondelle continuellement. Quant à Locas, le choix est unanime, car depuis le début de l'entraînement, il ne cesse d'impressionner l'instructeur Dick Irvin. Jacques est âgé de 21 ans, un ailier droit du Canadien, un très bon compteur et est aussi un robuste gaillard au sang-aïrois sans pareil. En un mot, c'est une très belle acquisition pour le Canadien.

Et sur ce, à la semaine prochaine.

SERVICE
de
24 HEURES

Pour tous les
travaux de ville...

- Cartes de sympathies, etc...
- Entêtes de lettre
- Enveloppes
- Factures
- Etats de compte
- Faire-part
- Cartes de visite
- Cartes d'affaires
- Cartes de remerciements

IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg.

303, ave Parent — Téls : 12-1283
(Voisin de la gare du C.P.R.)

ST-JEROME

FERBLANTIER — COUVREUR — PLOMBIER

Installation chauffage à eau chaude

PAUL LOCAS

Tél. 598 — 639, rue Labelle

SAINT-JEROME

SPECIALITE : Installation et réparation de paratonnerres en cuivre — Ouvrage garanti.

Ferronnerie
Plomberie
Quincaillerie
Menuiserie
Matériaux de construction
Peinture

La Compagnie L.-C. TAILLON, Limitée

Magasin général

Téléphone : 114

Angle des rues Labelle et St-Georges

SAINT-JEROME

Articles de Sport
Jouets
Cadeaux
Epicerie
Articles de pêche

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

TERREBONNE

Faits et Gestes
(par Aimé Despatie)

Le club de balle-molle de Canada Flushwood Door Limited qui faisait partie avec cinq autres équipes, de la Ligue de Balle-molle des Industries de Terrebonne, a remporté la coupe offerte par le notaire J.-L. Blanchard, M.P.P., dimanche le 28 septembre dernier sur les terrains du Juvénat devant une foule de près de deux cents personnes.

Les éliminatoires avaient lieu entre le club de la Compagnie de Tabac Terrebonne (Valdor) et la Canada Flushwood Door Ltd, industrie manufacturière des portes Unik. Le club Valdor avait gagné les deux premières manches du tournoi et comptait bien gagner la troisième. Dans un ralliement magnifique le Club Canada Flushwood Door a gagné trois parties consécutives pour remporter le championnat de balle-molle de Terrebonne pour l'année 1947.

Théâtre du Nord

Tél. 1255 — Saint-Jérôme

A l'affiche

VEN.-SAM.-DIM.-LUN.-MAR.
10-11-12-13-14 Oct.

La Symphonie Pastorale

Mettant en vedette

Michèle MORGAN

et

Pierre-Richard WILM

Ce film, à l'affiche depuis mardi dernier, remporte un immense succès.

MER.-JEU.-VEN.

15-16-17 Octobre



ET AU MEME PROGRAMME :



M. Antonio Daunais, organisateur de l'Organisation Sportive de Terrebonne nous fait tenir le rapport préparé par M. Philippe Raymond, secrétaire de l'organisation. Ce rapport couvre les revenus et dépenses de la saison sportive 1946-47. Le revenu des joutes de la Ligue se chiffre à \$154.00; les souscriptions des industries locales à \$106.00; les souscriptions des marchands à \$42.75; les revenus du festival sportif des 30, 31 août et 1er septembre à \$410.00. Le grand total est donc de \$804.95 si on ajoute les revenus de la soirée du 6 septembre: \$92.20.

Nous sommes heureux de présenter à l'Organisation Sportive nos meilleurs vœux de succès. Très peu d'organisations ont su résister en notre ville et c'est tout à l'honneur des organisateurs Daunais et Raymond, assistés d'un bon groupe de jeunes, que d'avoir su tenir le coup malgré l'apathie et le jemenfouisme.

La Ville de Terrebonne fera des travaux importants au Pont municipal et demande des sous-missions pour une séance spéciale qui aura lieu mercredi le 8 octobre.

Ste-Agathe, 9. (De notre correspondant). — La jolie petite ville de Ste-Agathe est en effervescence. Il y aura élection pour se choisir un maire, demain, samedi. La lutte est engagée entre le maire sortant de charge, M. Georges Liboiron et un ancien maire, M. Louis-Etienne Parent, qui a représenté également le comté de Terrebonne au Parlement d'Ottawa durant plusieurs années.

Samedi dernier, 4 octobre, avait lieu la mise en nomination des candidats. Il s'agissait de se choisir un maire et quatre échevins.

Deux échevins sortant de charge n'ont pas jugé à propos de poser à nouveau leur candidature, ce sont: l'échevin J.-A.-D. Valiquette qui occupait depuis deux ans le siège No 1, du quartier centre et l'échevin Téléphone Charbonneau, qui siégeait pour le quartier Nord, au siège No 2.

Devant un groupe d'environ cinquante citoyens, le greffier de la ville de Ste-Agathe, M. Georges Vanier, donnait lecture, à 2 heures précises des bulletins de présentation en sa possession. Furent déclarés élus par acclamation, M. Fernand Desjardins, Epicerie licencié, pour le quartier Centre, siège No 1; M. Yvan Forget, Garagiste, pour le quartier Sud, siège No 2; M. le Dr J.-A. Lacasse, pour le quartier Ouest, siège No 2; M. Hector Daoust, Marchand, pour le quartier Nord, siège No 2.

Il y avait deux bulletins de présentation pour le siège à la mairie: celui de M. Georges Liboiron, sortant de charge, et

celui de M. Louis-Etienne Parent, son adversaire. Des discours furent prononcés par MM. Fernand Desjardins et Yves Forget, échevins élus par acclamation.

M. Georges Liboiron dit qu'il était en faveur de la Gérance municipale et qu'il aurait l'occasion vendredi soir, lors d'une assemblée publique d'exposer ce qui a été fait depuis qu'il a la direction de la Ville de Ste-Agathe.

M. Louis-Etienne Parent, candidat de l'opposition à la mairie, remercia chaleureusement les citoyens qui avaient bien voulu le voir se porter candidat à la mairie. "C'est peut-être le plus beau point de la démocratie qu'une élection parmi le peuple", de dire M. Parent.

Jeudi soir, M. Parent a tenu une grande assemblée et, ce soir, vendredi, M. Liboiron rencontre également les électeurs dans une assemblée publique.

C'est dire que cette lutte excite l'attention des électeurs, car les deux candidats sont deux citoyens qui jouissent de l'estime générale de la population. On attend avec une vive curiosité le résultat du scrutin, samedi soir.

lyser et le conseil et les auteurs.

Il expliqua que si on ne "cassait" pas la motion c'est le petit en définitive qui paierait pour le gros. En effet avec le nouveau système établi par les estimateurs Anthime Valiquette, Charlemaigne Campeau, Roméo Brisebios, il arrive qu'un père de famille de onze enfants, habitant une bicoque, s'est vu augmenter de cinq cents piastres tandis que des gros bonnets, gros propriétaires et gros de partout, ne supportaient pas la même proportion. Donc, le pauvre paiera pour le riche.

M. Moisan démontra aussi que certains propriétaires de

Elu président



M. R.-A. GILES

éditeur-propiétaire du "Watchman", hebdomadaire anglais de Lachute, comté d'Argenteuil, a été élu président de la C.W.N.A. (l'Association des journaux hebdomadaires du Canada), lors de la 28ième convention annuelle de ce groupement, tenu à Victoria, les 24, 25 et 26 septembre.

M. Giles était le premier vice-président dans le bureau de direction de l'année dernière. M. Giles est bien connu dans la région; nous lui offrons nos plus

terains qui ne rapportent rien sont évalués sur le même pied que d'autres, dont les terrains loués, rapportent beaucoup. La grande erreur commise par les estimateurs c'est d'avoir omis d'entrer dans une colonne destinée à cette fin le revenu annuel de chaque immeuble ou partie d'immeuble. Enfin, le demandeur prouva devant l'assise que le rôle était illégal et nul, et que la fameuse motion est également nulle et c'est pour rendre justice à tous les contribuables qu'il a eu recours à son avocat Mre Gaston Lacroix afin de réta-

(suite en page 2)

Le creusage de la rivière des Mille-Illes

Décès du Dr G. Limoges

Mercredi, le 8 octobre 1947, ont eu lieu dans l'église paroissiale de Sainte-Anne des Plaines, les funérailles du Dr Gédéon Limoges, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après quelques jours de maladie.

Il y a une dizaine de jours, le Dr Limoges se sentant indisposé entra à l'hôpital pour être quelques jours sous observation. Il a succombé à une crise du rein, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide. Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle été une surprise pour ses nombreux amis et toute la population qui le tenait en très haute estime. Le Dr Limoges pratiquait la médecine à Ste-Anne des Plaines depuis toujours.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un très vaste concours de parents et d'amis, et on peut dire que tout Sainte-Anne des Plaines y assista. Il laisse, outre son épouse, plusieurs enfants. Les membres de sa famille sont bien connus à Sainte-Anne et dans toute la région.

Nous présentons à Madame Limoges et à chacun des membres de sa famille l'expression de nos plus vives condoléances.

Jeunes agriculteurs à Mont-Laurier

La journée d'études tenue récemment à l'école d'agriculture de Mont-Laurier a rassemblé les garçons et filles faisant partie des cercles de jeunes agriculteurs. S. Exc. Mgr Limoges assistait à la réunion et dispensa ses conseils à la jeunesse rurale.

Il y eut concours pour garçons et filles et grâce à la générosité de plusieurs notables de l'endroit on a remis aux vainqueurs des prix pour une valeur de 155.



Ecole de Coiffure

de distinction
Passage aller et retour remboursé
Enseignement français et anglais
Demandez notre prospectus
ELIZABETH'S HAIRDRESSING SCHOOL
822, rue Main
MONCTON, N.B.

Le département fédéral des Travaux publics vient d'accorder à la Delorimier Construction de Montréal, le dragage d'une section importante de la rivière des Mille-Illes, celle du rapide-des-Filion, située entre Ste-Thérèse, Sainte-Rose Saint-Eustache.

Le projet du dragage de la rivière entre Pont-David et Ste-Eustache sur le Lac a été accepté par le gouvernement fédéral, et des plans ont été préparés en conséquence. Des soumissions furent demandées, mais les soumissionnaires furent rares à cause du manque de chaland. Le département tenait cependant à faire dès cet automne une tranche du projet, et le contrat pour le Rapide-des-Filion a été accordé à la compagnie ci-dessus mentionnée qui se servira d'une drague à chaînes pour accomplir le travail.

La compagnie est déjà au travail. Les autres tranches seront faites l'an prochain. Le projet du dragage de la rivière des Mille-Illes, qui remonte à 25 années, a été repris, il y a un an et demi, par le Club Nautique des Mille-Illes, et c'est M. Lionel Bertrand qui a plaidé la cause auprès des autorités fédérales, particulièrement auprès de l'hon. Fournier, ministre des Travaux publics. C'est là un grand succès, apte à développer considérablement la région de Sainte-Thérèse, Sainte-Rose et Saint-Eustache; la rivière des Mille-Illes est fréquentée par des milliers de Montréalais qui y ont leurs résidences d'été. Le yachting est particulièrement à l'honneur sur la rivière; le creusage de la rivière développera sensiblement le tourisme aux portes même de Montréal.



Vous qui aimez les beaux habits

Nous avons ce qu'il vous faut pour satisfaire votre goût.

Chapeaux Morgan, Biltmore. Complets et paletots de manufacturiers de grande réputation.

Sous-vêtements Penmen, Turnbull et Stanfields de diverses pesantes. Chemises Tooke, Ascot et autres pour vous satisfaire.

Notre assortiment de bas pour la saison froide est varié.

Pour votre confort vous trouverez un magnifique choix de chandails et vestes de laine.

Venez voir nos paletots d'automne et d'hiver.

Complets assortis. Grandeur: 35 à 46 de taille. Coupe-vent légers et pesants. Pyjamas, cravates, foulards, habits, sur mesure par Tip Top, Johnston et Lombardi.

J. W. CYR

314, rue St-Georges

Saint-Jérôme

Tél. 448



Slick

Le Slick Crystal clair est un produit nouveau qui donne à vos linoléums, planchers de bois dur, mobiliers et boiseries une couche de laque, blanc transparent, vous évitant ainsi tout cirage pour une période de temps illimitée. Il sèche dans 20 minutes. Une heure après, vous appliquez une deuxième couche si nécessaire.



Roger BINETTE Enr'g.

PAPIER TENTURE ET VITRAGE

174, avenue Parent

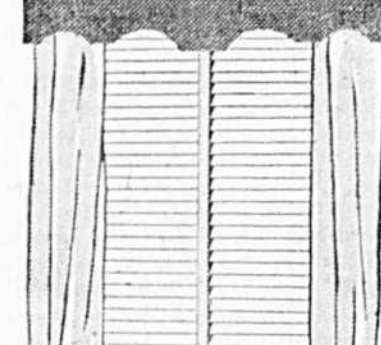
Saint-Jérôme

Tél. : 1165-R

VENTE SPECIALE — CETTE SEMAINE SEULEMENT

STORES VENITIENS

La plus grande aubaine jamais offerte
En acier flexible — Fini en émail cuit



ESTIMES GRATUITS
Commandes par la poste ou par téléphone agréées.
Aucun frais supplémentaire.

ROYAL GIFT SHOP

Wm. MORRIS & Sons, administrateurs et propriétaires

4448, Blvd St-Laurent

Tél. LA. 6677

Montréal

320, ave de Bellefeuille

Tél. St-Jérôme 875

Saint-Jérôme, Qué.

205 nouveaux stores vénitiens d'après-guerre couleur crème, prêts à installer. Fabriqués d'acier, fini en émail cuit. Faciles à nettoyer. Ne brisent pas. Ne craquent pas. Ne rouillent pas. La plus grande amélioration dans toute l'histoire du store vénitien.

Vérifiez les grandeurs. — Plusieurs autres.

Larg.	Long.	Prix	Larg.	Long.	Prix
28 x 64	6.00	42 x 72	10.50		
26 x 64	6.00	42 x 80	11.50		
28 x 70	7.00	44 x 60	9.00		
30 x 72	7.50	44 x 72	11.00		
32 x 72	8.00	46 x 72	11.50		
34 x 72	8.50	46 x 75	12.00		
36 x 72	9.00	48 x 72	12.00		
36 x 75	9.50	48 x 75	12.50		
38 x 72	9.50	54 x 72	13.50		
40 x 75	10.50	60 x 75	15.50		

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district

La vente à 1 centin "REXALL", la vente ORIGINALE
aura lieu les 22, 23, 24 et 25 OCTOBRE à notre pharmacie

NOUS NE DONNERONS PAS LES PRIMES DURANT LA VENTE

341, RUE ST-GEORGES,

Téléphones: 558 et 559

SAINT-JEROME